

Rapport d'activité sur l'investissement responsable

2023



Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.
1 Complexe Desjardins, Tour Sud, 20^e étage
Montréal, Québec H5B 1B2

dgia.ca

 **Desjardins**
Gestion internationale d'actifs

Divulguer de façon juste et transparente

Chez Desjardins Gestion internationale d'actifs (DGIA), nous croyons à l'importance de contribuer à une prospérité économique durable et toutes nos équipes sont fortement engagées à exercer une influence positive sur la société.

La publication de ce rapport annuel s'inscrit dans le cadre de cette conviction; elle nous permet de divulguer de façon transparente et intègre notre approche, nos réalisations et nos objectifs en matière d'investissement responsable (IR).

En nous soumettant à cet exercice, nous respectons l'un des principes auxquels tous les signataires des Principes pour l'investissement responsable (PRI) adhèrent et agissons de façon cohérente avec les efforts que nous demandons aux entreprises en matière de divulgation des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).



Table des matières

3	MESSAGE DE LA DIRECTION	17	CIBLES ET OBJECTIFS
5	REVUE DES TENDANCES EN IR	18	ENJEUX ESG PRIORITAIRES
9	À PROPOS DE DESJARDINS GESTION INTERNATIONALE D'ACTIFS	39	ENGAGEMENT AUPRÈS DES ÉMETTEURS
11	ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION CHEZ DGIA	44	INTÉGRATION ESG
13	APPROCHE EN INVESTISSEMENT RESPONSABLE	70	LEVIERS D'INFLUENCE
16	FAITS SAILLANTS ET RÉALISATIONS 2023	72	ANNEXE

Maintenir la confiance et réaffirmer nos convictions dans un contexte de méfiance face à l'IR



NICOLAS RICHARD

Président et chef de l'exploitation

Alors que le domaine de l'IR continue de gagner en maturité, des critiques et de la méfiance ont émergé de la part de certains investisseurs institutionnels. Les accusations d'écoblanchiment et le mouvement anti-ESG ont été parfois tempérés par les propos d'acteurs crédibles et influents. Par ailleurs, le discours modéré de leaders pourtant convaincus du bienfondé de l'IR n'est pas étranger au contexte politique qui est venu assombrir le tableau des progrès et de l'adoption de l'IR dans l'industrie financière. La question se pose : comment agir et réagir face à ce contrecoup contextuel qui survient au moment même où les normes et la réglementation s'apprêtent à entrer en vigueur ?

FAIRE CONTREPOIDS EN RÉAFFIRMANT NOS CONVICTIONS

Parce que l'industrie de l'IR se transforme à grande vitesse, il ne faut pas se surprendre de l'émergence des critiques, qui sont normales et bienvenues dans un domaine relativement nouveau. Certes, ces critiques confrontent ceux pour qui l'IR est une conviction forte, dont nous sommes. Or, l'IR n'est pas en déclin, il évolue.

Chez DGIA, nous voyons le contexte actuel non pas comme un obstacle, mais comme une opportunité de consolider notre résilience, notre persévérance

et nos valeurs. En d'autres mots, nous ne reculons pas, au contraire. Nous maintenons fièrement notre engagement inébranlable à intégrer l'IR dans nos pratiques et à continuer de développer notre expertise et harmoniser nos façons de faire, en nous appuyant sur la science et en adaptant notre approche à mesure que l'industrie continue de gagner en maturité.

INNOVER EN APPROFONDISSANT NOS CONNAISSANCES

Au cours de la dernière année, la persévérance de DGIA face à l'intégration des considérations ESG s'est illustrée par le fait que nos équipes ont continué d'enrichir leur expertise. Notre équipe IR a exploré en profondeur nos quatre enjeux prioritaires (présentés à partir de la [page 18](#) de ce rapport) en réalisant et participant à des travaux de recherche, en élaborant des politiques et en s'impliquant activement dans de nombreux engagements collaboratifs porteurs, incluant Nature Action 100 et le groupe de travail Nature Reference des PRI.

L'évaluation et l'intégration de nouvelles données, notamment celles relatives aux émissions de portée 3, et l'analyse de l'impact de divers scénarios climatiques sur les émissions de dette des émetteurs du secteur de l'énergie ont également enrichi notre compréhension des incidences et des retombées liées à nos efforts d'intégration.

MISER SUR NOTRE LEADERSHIP POUR CONTINUER D'AVANCER

Le contexte de méfiance ayant marqué l'année 2023 n'a pas non plus freiné notre progression face à plusieurs objectifs. En outre, nous avons augmenté le taux d'intégration ESG dans les fonds propres du Mouvement Desjardins à 89%, aligné les FNB en IR Desjardins sur des trajectoires de décarbonation cohérentes, élaboré un plan d'engagements prioritaires ciblant 50 entreprises et lancé des dialogues avec des sociétés des marchés émergents. Notre leadership en IR s'est également manifesté par nos travaux sur la

double matérialité des facteurs de biodiversité et notre participation à de nombreux articles, panels, tables rondes et autres leviers d'influence pour contribuer au savoir-faire de l'ensemble de notre industrie.

D'ailleurs, nos efforts soutenus et en continu nous ont permis de maintenir un score de 90 % dans le cadre du rapport d'évaluation 2023 des PRI (module portant sur la stratégie et les politiques de gouvernance), ce qui est significativement plus élevé que la médiane de notre catégorie et confirme notre position de leader en IR.

À l'heure des risques politiques et du scepticisme ambiant, il est essentiel de miser sur la rigueur, la recherche, l'harmonisation des processus et les données scientifiques pour maintenir la crédibilité de l'IR. En maintenant le cap sur nos engagements, nous continuerons de progresser vers une prospérité économique durable. L'équipe de DGIA est collectivement mobilisée pour répondre aux défis actuels, avec détermination et intégrité.



Cap sur l'interdépendance des priorités ESG : une réflexion éclairée sur les tendances et opportunités à surveiller

Il va sans dire que les quatre enjeux ESG prioritaires – et tous les thèmes qu'ils englobent – requièrent une attention immédiate de la part des gestionnaires de portefeuille et des détenteurs d'actifs institutionnels. À mesure que la communauté mondiale de l'IR gagne en maturité et que notre compréhension et nos analyses se raffinent, des spécialistes se forment et les thèmes sont de plus en plus approfondis. Étant donné leur grande complexité et la nature de plus en plus spécialisée des experts, les thèmes prioritaires sont souvent explorés de façon isolée. Or, ces enjeux sont interconnectés et ils sont les éléments essentiels d'un plan global vers un avenir durable.

Les spécialistes de l'équipe IR de DGIA se sont unis pour entreprendre un survol des faits saillants relatifs aux enjeux ESG prioritaires, identifier les tendances émergentes à surveiller et conjuguer les opportunités stratégiques qui se dessinent dans une lecture collective et intégrale de l'IR.

1 Transition pour une économie sobre en carbone

Les dernières années de croissance économique soutenue, de forte inflation et de taux d'intérêt élevés ont fait naître des obstacles et des défis pour plusieurs stratégies climatiques. Nous croyons que d'autres obstacles pourraient émerger et que la volatilité économique pourrait inciter certaines entreprises à tempérer leurs ambitions climatiques, alors que la réglementation se fait toujours attendre pour encadrer la transition et créer des incitatifs afin que les entreprises décarbonent leurs activités. Voici quelques tendances que nous surveillerons en matière de transition :

- **L'accélération du déploiement des énergies renouvelables deviendra capitale pour atteindre les cibles de décarbonation.** Selon l'*Agence internationale de l'énergie*, la demande mondiale en énergie augmente de 2 à 3 % annuellement, dont 85 % sont attribuables aux marchés émergents. Or, l'atteinte de la carboneutralité passe d'abord et avant tout par la réduction de l'empreinte carbone liée à la consommation énergétique. En effet, 60 % de l'électricité est produite à partir de combustibles fossiles, contre 12 % pour les énergies solaire et éolienne, 15 % pour l'hydro-électricité, et 9 % pour le nucléaire¹.
- **Comprendre l'incidence des risques physiques chroniques causés par l'augmentation des températures deviendra urgent.** En 2023, les feux de forêt historiques au Canada ont mis en lumière l'ampleur des impacts concrets et dramatiques à

laquelle notre planète est déjà confrontée. Selon l'observatoire climatique européen *Copernicus*, la température mondiale enregistrée en janvier 2024 était 0,70 °C plus élevée que la moyenne 1991-2020, ce qui en fait le mois de janvier le plus chaud jamais enregistré. Les risques physiques du réchauffement climatique sont à nos portes et à notre avis, ils seront davantage analysés et discutés au cours de la prochaine année.

- **La mise en œuvre de la réglementation et l'harmonisation des normes de divulgation seront célébrées.** Nous avons observé que la réglementation et l'uniformisation des normes, qui sont attendues depuis plusieurs années, sont deux solutions largement évoquées par la communauté IR. En 2024, nous pourrions enfin saluer la mise en pratique de plusieurs lois, notamment celle au Canada du *Bureau du surintendant des institutions*

financières sur l'analyse de scénarios climatiques pour les institutions financières. Nous devrions aussi voir une harmonisation des normes en matière de divulgation des émissions des entreprises ainsi que l'entrée en vigueur des obligations de considérer les émissions de portée 3 dans les stratégies climatiques.

- **Les investisseurs institutionnels pourraient recommencer à opter pour le désinvestissement.** Les progrès réalisés et les données sur les émissions des entreprises nous permettent de croire que certains émetteurs ne seront pas en mesure d'atteindre leurs cibles de décarbonation. À mesure que les investisseurs constateront le désalignement de ces entreprises face à leur trajectoire, il ne serait pas étonnant que certains décident de désinvestir de ces sociétés et de secteurs entiers. Si les dialogues et les engagements ne progressent pas de façon assez convaincante,

le désinvestissement pourrait redevenir une avenue pour réduire l'exposition d'un portefeuille aux risques climatiques. D'autres investisseurs pourraient opter pour des dialogues plus insistants et l'accélération des processus d'escalade de leurs engagements, selon les ressources dont ils disposent.

Selon nos observations, l'industrie de la finance durable s'entend sur le fait que les investisseurs, les émetteurs et les régulateurs doivent tous s'atteler à la tâche pour que les cibles restent atteignables, sans quoi, la décarbonation risque de ne pas s'accomplir dans l'économie réelle au même rythme que dans les portefeuilles. La transition deviendra alors un nouvel obstacle au développement d'une économie juste et équitable.

2 DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE JUSTE, ÉQUITABLE ET INCLUSIVE

Après avoir été négligés au cours des dernières années, les facteurs environnementaux ayant monopolisé beaucoup d'attention, les facteurs sociaux gagnent enfin du terrain. En 2023, l'inflation mondiale a entraîné un accroissement des inégalités, et les conflits géopolitiques ont eu un impact sur la sécurité alimentaire des populations. Dans ce contexte, la Banque mondiale a placé l'année 2023 sous le signe des inégalités et les facteurs sociaux prennent de plus en plus de place dans les dialogues avec les émetteurs.

- **Les yeux seront tournés vers les nouvelles lois sur les droits de la personne.** Le Canada, l'Union européenne, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, la Norvège, l'Australie et la Californie ont adopté ou sont sur le point d'adopter une législation visant à lutter contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement. De ce fait, les entreprises feront face à des obligations de diligence raisonnable et de divulgation. Le Parlement européen a également adopté une loi sur la diligence raisonnable en matière d'environnement et de droits de la personne, en incluant un texte législatif essentiel qui oblige les entreprises à remédier aux incidences négatives de leurs activités sur les droits de la personne et l'environnement.
- **Les droits des peuples autochtones seront intégrés à la lutte aux changements climatiques.** Le respect des droits des peuples autochtones reste un sujet très sensible au Canada et partout où des efforts considérables doivent être déployés pour gagner la confiance des communautés autochtones. Cette priorité s'entremêlera désormais à celle de

la transition vers une économie à zéro émission nette. Cette cible sera impossible à atteindre sans la participation des peuples autochtones. En outre, la stabilité des chaînes d'approvisionnement des minerais qui sont nécessaires à la transition en dépend. Le Canada a fait figure de pionnier et émis un signal fort en lançant un programme de garantie de prêts pour les peuples autochtones à hauteur de cinq milliards de dollars pour de grands projets énergétiques et de ressources naturelles réalisés sur leurs territoires. La réconciliation économique et l'inclusion de peuples autochtones seront au cœur de nombreux dialogues.

Les enjeux sociaux sont également appelés à devenir étroitement liés à un autre thème prioritaire qui gagne du terrain : la biodiversité. Les communautés les plus vulnérables, souvent celles qui sont économiquement défavorisées, sont les plus touchées par la perte de biodiversité, qui a des implications directes sur la santé, le bien-être et les moyens de subsistance des populations.

3 Protection de la biodiversité et du capital naturel

Il ne fait aucun doute que la biodiversité s'est hissée au rang d'enjeu ESG aussi prioritaire que le climat au cours des deux dernières années. Maintenant que la nécessité de protéger le capital naturel n'est plus à démontrer, la conversation se tournera progressivement vers d'autres aspects incontournables de la biodiversité.

- **Nous n'avons pas fini d'entendre parler de biodiversité.** En 2021, la conversation sur le climat a convergé vers le thème de la transition juste et équitable. Aujourd'hui, une convergence semblable est observée, alors que la conversation se déplace en partie vers la biodiversité. Si la COP15 de 2022 à Montréal a permis de sensibiliser le monde à l'urgence de protéger le capital naturel, la COP16 de 2024 pourrait éveiller les marchés sur la nécessité de valoriser la nature et tous les services qui peuvent en être dérivés.
- **La nature sera de plus en plus reconnue comme une solution aux changements climatiques.** Les discussions sur la biodiversité se tournent de plus en plus sur le constat suivant : atténuer la perte de biodiversité contribue à lutter contre les changements climatiques. En effet, la dégradation des écosystèmes a des répercussions sur les stocks et le stockage du carbone naturel, et elle peut libérer du carbone. Dans les années à venir, nous devrions assister à une intégration plus étroite des efforts de gestion de la biodiversité et du climat, reflétant la reconnaissance croissante de leur interdépendance et de la nécessité d'adopter une approche holistique pour relever les défis majeurs que sont la gestion de la biodiversité et la gestion du climat.
- **L'intégration de la biodiversité dans les décisions du secteur financier prendra une importance capitale.** Le thème complexe de la biodiversité

met en lumière les défis inhérents à la collecte de données fiables et au manque de mesures. Les institutions financières se penchent sur le cadre mondial de la biodiversité pour 2030 et ses objectifs, en particulier les cibles 14, 15 et 19, qui les concernent directement. Il devient crucial d'être préparé à intégrer ces cibles et à y répondre. L'accent sera mis sur la façon dont nous pouvons intégrer la biodiversité dans la prise de décisions de façon crédible, avec une vision intégrée de l'écosystème. Les institutions financières doivent s'interroger sur la façon de tirer profit de ces initiatives, soit par le biais du financement, soit en proposant des solutions d'impact sur la nature. Ces défis nous inviteront à repenser nos approches et à explorer de nouvelles voies pour protéger la biodiversité tout en assurant une viabilité financière à long terme.

Si la protection du capital naturel est devenue un enjeu prioritaire, elle demeure un thème complexe nécessitant la prise en compte de multiples aspects, de la déforestation à la gestion de l'eau, en passant par la pollution plastique. Il reste aussi beaucoup de travail à faire en matière de divulgation et de données. Une partie des solutions se trouveront assurément du côté de la réglementation et de la gouvernance des entreprises.

4 Assurer une gouvernance forte, intègre et résiliente

2024 sera une grande année d'élections à travers le monde². Les résultats risquent de façonner les politiques publiques dans un contexte d'inégalités sociales accentuées par l'inflation et les taux élevés. L'économie est également entrée à l'ère de l'intelligence artificielle (IA), qui pourrait transformer le monde des affaires. Cet environnement aura une incidence sur les priorités d'engagement et les votes des investisseurs au cours des prochaines années.

- **La rémunération des dirigeants restera un sujet d'actualité.** Dans un contexte de pressions inflationnistes qui réduisent le pouvoir d'achat des consommateurs, les investisseurs recherchent un meilleur alignement de la rémunération sur la performance à long terme des entreprises. Par ailleurs, l'adoption de cibles ESG ambitieuses mènera à une attention portée sur l'intégration des facteurs ESG dans la rémunération des dirigeants. Les entreprises devront augmenter la transparence sur leurs objectifs, sur les raisons pour lesquelles ces facteurs sont importants dans leur stratégie à long terme et sur la manière dont les incitatifs rémunérés sont déterminés.
- **La montée en puissance de l'IA apportera son lot de défis éthiques.** Les nouvelles technologies deviendront un thème ESG de plus en plus important. Il faudra s'attendre à voir une augmentation des propositions d'actionnaires auprès des entreprises de technologie, mais aussi d'autres secteurs comme les télécommunications et le secteur industriel. Ces propositions exigeront plus de transparence sur l'utilisation de l'IA et son impact sur la gestion du capital humain. L'expertise des membres de CA et des dirigeants en matière d'utilisation éthique de l'IA, de protection des secrets industriels et de leviers financiers potentiels deviendront des questions incontournables dans les dialogues portant sur la gouvernance.

Les liens qui unissent les quatre thèmes ESG prioritaires sont appuyés par une tendance commune : l'arrivée imminente et souhaitable de cadres réglementaires et de normes de divulgation, soutenus par des lois à l'échelle mondiale. Officialiser et uniformiser les normes auront un impact significatif sur la lutte contre l'écoblanchiment ; il sera plus difficile pour les entreprises de tromper les investisseurs et de commettre des erreurs. L'harmonisation des cadres et des normes de divulgation représente un pas majeur vers une meilleure gestion des priorités ESG et vers la création d'une prospérité économique durable.



² Source : *TIME. The Ultimate Election Year: All the Elections Around the World in 2024, décembre 2023*

Fiers pionniers de l'IR au Canada

La finance durable anime notre organisation depuis plus de 30 ans. Créé en 1990, le Fonds Desjardins Environnement a été le premier fonds commun de placement en IR au Québec et le deuxième au Canada. Nous sommes fiers de notre leadership au sein de l'écosystème de l'IR et de la solide expertise que notre équipe a su acquérir en adoptant une approche rigoureuse d'intégration des critères ESG.

NOUS AIDONS LES INVESTISSEURS À FAIRE CROÎTRE LEURS ACTIFS DE MANIÈRE DURABLE

Depuis notre création, nous mobilisons nos ressources pour continuer à améliorer nos pratiques et à surpasser nos objectifs ambitieux en IR. Au fil des ans, l'IR a influencé de plus en plus nos stratégies et est devenu la pierre angulaire de notre approche de placement. La confiance que nos clients nous accordent et notre rôle de porte-parole auprès des entreprises dans lesquelles ils investissent nous confèrent la responsabilité de

défendre leurs intérêts. Nous pensons depuis longtemps que les investisseurs bénéficieront d'une création de valeur durable pour toutes les parties prenantes. En continuant d'agir selon nos convictions, tout en accompagnant nos clients dans leur propre démarche d'investissement responsable, nous croyons qu'il est possible de faire une différence dans le façonnement de la société de demain.

Les piliers de notre approche traduisent notre engagement envers une économie durable

Leadership responsable

Nous sommes fiers d'ouvrir la voie à une prospérité durable et nous utilisons nos leviers d'influence pour mobiliser notre communauté. Nous le faisons pour créer de la valeur et promouvoir une vision de performance à long terme, positive pour les investisseurs, les entreprises et la société.

Adaptabilité

Nous osons penser différemment pour créer des solutions de placement innovantes pour nos clients. Nous sommes ouverts aux nouvelles idées et nous adaptons nos solutions pour dépasser les attentes des investisseurs en matière d'objectifs financiers et de retombées sociales et environnementales.

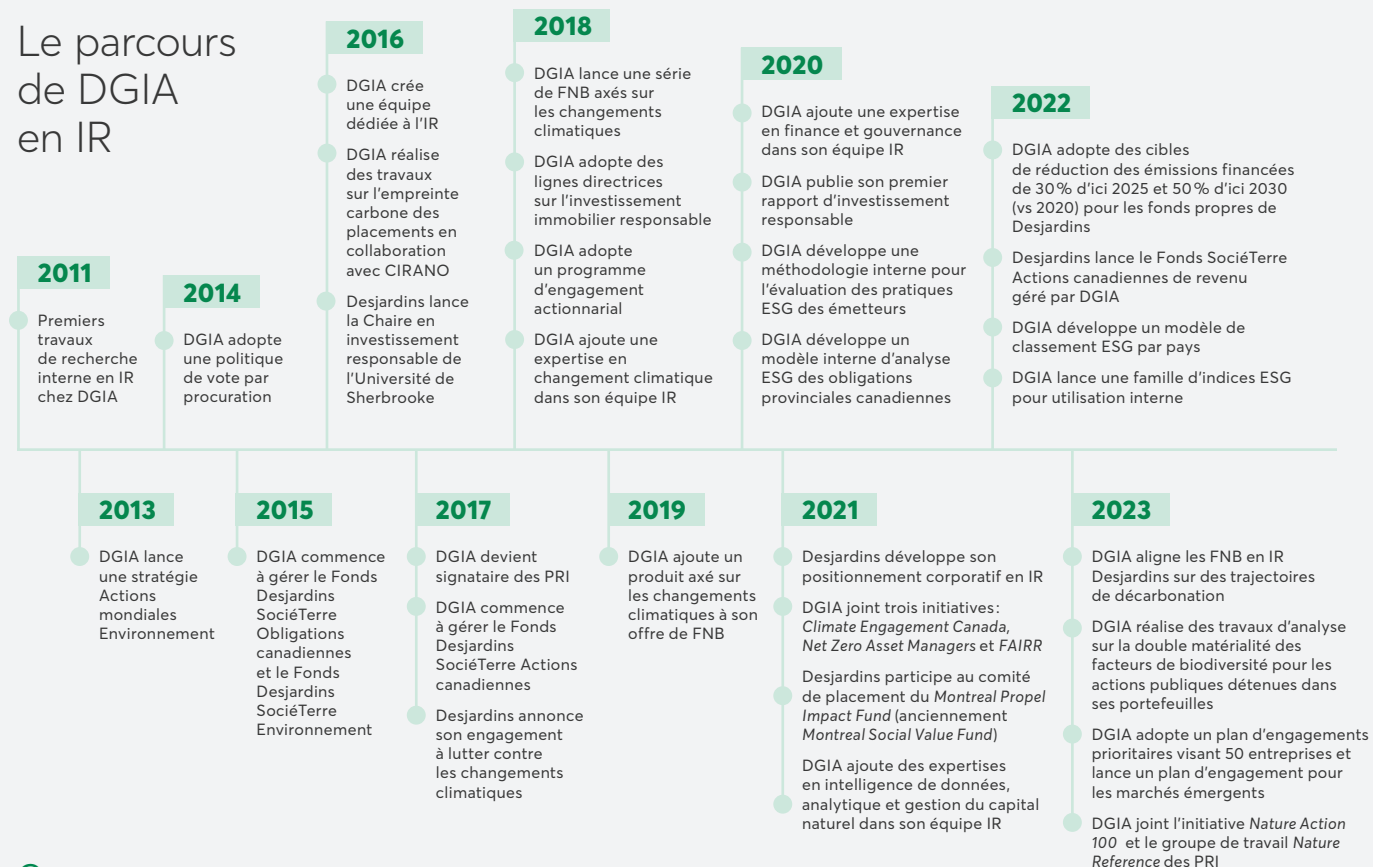
Savoir-faire collectif

Nous cultivons un environnement collaboratif et performant et nous maintenons l'excellence en misant sur l'expérience de nos professionnels en placement. Nous enrichissons continuellement nos capacités pour améliorer nos résultats et offrir un service personnalisé.

Engagement

Nous sommes engagés à agir de façon éthique et intègre. Nos valeurs de proximité et de complicité transpirent dans notre ADN. Nous sommes collectivement engagés, par la tête et par le cœur, à aider les investisseurs institutionnels à prendre des décisions éclairées, au profit de leurs bénéficiaires.

Le parcours de DGIA en IR

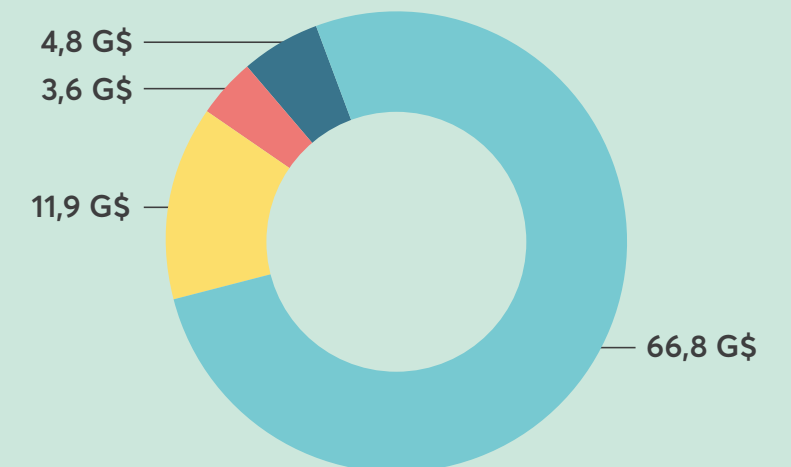


L'un des principaux gestionnaires d'actifs au Canada

+87 G\$
en actifs sous gestion

+130
employés

Répartition des actifs de DGIA



Source: DGIA, 31 décembre 2023

Passer du verbe à l'action avec un outil immersif et adapté

Les principes d'équité, diversité et inclusion (EDI) sont au cœur des préoccupations du Mouvement Desjardins. Pour notre organisation, l'EDI n'est pas qu'une tendance en forte croissance; c'est un engagement ancré à la conviction qu'un milieu de travail équitable, diversifié et inclusif permet de mieux répondre aux besoins des membres, des clients et des communautés.

Depuis 2018, Desjardins a fait des pas de géant pour créer une organisation représentative de ses membres et pour favoriser un environnement sécuritaire et inclusif. Aujourd'hui, la vision dépasse les frontières de l'inclusion conventionnelle pour embrasser une perspective plus large et audacieuse. Nous aspirons à être inclusifs de tous, à tous les niveaux de notre entreprise et dans chacune de nos interactions.

LES 4 PRINCIPES DIRECTEURS D'ENGAGEMENT EDI DE DESJARDINS

1. Promouvoir un leadership inclusif
2. Lutter toujours contre la discrimination
3. Assurer l'égalité des chances
4. Partager notre engagement et nos exigences avec les membres, clients et fournisseurs

Pourquoi c'est important?

Les recherches démontrent que les organisations qui embrassent la diversité et l'inclusion sont prospères et excellent sur les plans de la performance et de l'innovation. En 2018, une *étude de McKinsey* a démontré qu'une diversité au sein des équipes se traduit par une augmentation des performances financières variant entre 25 % et 35 %. Lorsque le sentiment d'inclusion et d'équité est élevé, les avantages se manifestent également sur les fronts de la satisfaction client et de la rétention des talents. Les dernières données appuient l'importance stratégique pour Desjardins de poursuivre avec détermination son engagement en faveur de l'EDI, non seulement pour le bien-être des employés, mais aussi pour la santé financière et la pérennité de l'organisation.

S'engager envers l'équité, la diversité et l'inclusion, c'est accueillir chaque personne, la considérer pour ce qu'elle est, valoriser sa différence et s'enrichir de celle-ci.

Joindre le geste à la parole pour assurer la cohérence des dialogues

En tant que l'un des principaux gestionnaires d'actifs au Canada, DGIA exige que ses émetteurs adoptent les meilleures pratiques en matière d'EDI. Par souci de cohérence, nous reconnaissons également les impératifs moraux et stratégiques de mettre en pratique ces mêmes principes au sein de notre propre gestion organisationnelle. En incarnant les valeurs que nous encourageons, en garantissant l'équité et en favorisant l'inclusion à tous les niveaux, nous renforçons notre crédibilité et notre légitimité en tant que leader en matière d'IR. Cette cohérence entre nos paroles et nos actions est essentielle pour établir des relations de confiance durables avec nos partenaires.

Un parcours pour développer nos compétences

Desjardins s'est doté d'un plan 2022-2024 ambitieux pour réaliser ses engagements en matière de diversité et d'inclusion. Au cœur de ce plan se trouve une initiative phare: le Parcours Équité, Diversité et Inclusion offert à tous les employés de l'organisation comme puissant levier pour bâtir, collectivement, une organisation plus inclusive.

L'objectif principal de ce programme est de consolider la confiance des participants dans leurs compétences. Cela englobe non seulement leurs aptitudes individuelles, mais également leur capacité collective à édifier un environnement collaboratif où chacun se sent en droit d'exprimer sa véritable identité tout en

contribuant de manière significative. Avec l'objectif de bâtir des espaces de dialogue sains et sécuritaires, le Parcours a été construit pour offrir une expérience de formation immersive en trois étapes pour tous les employés et les gestionnaires.

Le Parcours propose une gamme d'activités adaptées aux différentes fonctions et profils:

- Vidéos visant à développer les connaissances sur l'EDI
- Capsules numériques pour accroître la curiosité, la bienveillance, l'empathie, l'écoute et le courage
- Activités en mode autonome pour bâtir la confiance et le courage de se montrer tel que l'on est
- Ateliers de groupe et exercices concrets pour laisser place à la réflexion sur la conscience de soi et son impact sur son environnement
- Guide, outils de gestion et activités modulés offerts aux gestionnaires

La concrétisation de nos engagements en matière d'EDI repose sur notre capacité à nous doter d'outils tangibles. Le Parcours que nous avons mis en place représente un pas important dans cette direction. En 2023, tous les employés ont complété la première phase du Parcours et plusieurs équipes ont réalisé les ateliers de groupe. Nous prévoyons déployer la seconde phase du Parcours en 2024. En offrant à nos employés une formation immersive et adaptée, nous renforçons non seulement leur confiance et nos capacités, mais nous créons également les fondations d'un environnement de travail où la diversité est célébrée, l'inclusion est encouragée, et où chacun a l'opportunité de s'épanouir pleinement.



Maximiser le potentiel de rendement tout en ayant une incidence positive

En tant que gestionnaires de portefeuille, nous croyons que notre responsabilité première est de protéger les intérêts à long terme de nos clients, tout en cherchant à faire fructifier leur capital en favorisant des pratiques et une gouvernance d'entreprise qui respectent les collectivités et l'environnement. En 2017, DGIA a concrétisé son engagement en faveur de l'IR en devenant signataire des PRI. Dans le cadre du rapport d'évaluation 2023 des PRI, nous avons maintenu la note de 90 % pour le module portant sur la stratégie et les politiques de gouvernance, ce qui est significativement plus élevé que la médiane de notre catégorie, qui s'établissait à environ 60 %.

NOS CONVICTIONS

L'IR fait partie intégrante de notre rôle fiduciaire

Nous croyons que la prise en considération des critères ESG dans l'allocation et la sélection des placements fait partie de notre mandat en tant que gestionnaires de portefeuille.

Notre approche doit miser sur l'action et l'innovation

Pour innover, il est essentiel d'agir en se basant sur des faits et en s'appuyant sur un processus de recherche exhaustif.

L'engagement est une pratique essentielle

Les activités de dialogue et de vote permettent d'influencer positivement les pratiques d'affaires des émetteurs. Nos engagements peuvent mener à une meilleure gestion des risques ESG par les émetteurs et, ultimement, se traduire par une meilleure performance financière.

Une performance durable requiert une vision à long terme

Il faut se donner des incitatifs pour passer d'une perspective à court terme à une vision d'investissement à long terme orientée vers l'avenir.

NOTRE APPROCHE

L'intégration de critères ESG permet à nos professionnels en investissement d'aller au-delà de l'analyse financière traditionnelle des sociétés. En plus de recourir à des exclusions inspirées du Pacte mondial des Nations Unies ou en tenant compte des préoccupations spécifiques de nos clients, nous avons mis au point une méthodologie interne d'évaluation de matérialité extrafinancière basée sur les critères ESG. Celle-ci s'inspire notamment des critères du Sustainability Accounting Standards Board (SASB).

Notre équipe IR collabore avec les gestionnaires de portefeuille à toutes les étapes du processus d'investissement, de la gestion des risques, à la génération d'alpha, en passant par l'accompagnement des clients et la construction de portefeuille. Notre approche est basée sur l'intégration de critères de risque et les occasions ESG significatives dans l'analyse des sociétés. Notre programme d'engagement est également fondé sur des facteurs extrafinanciers matériels, notamment ceux identifiés par SASB, et sur notre propre liste d'enjeux prioritaires qui sont révisés chaque année pour assurer leur pertinence et leur adéquation aux nouvelles tendances. Enfin, nous contribuons à plusieurs initiatives d'IR en lien avec l'éducation, la recherche et l'innovation.

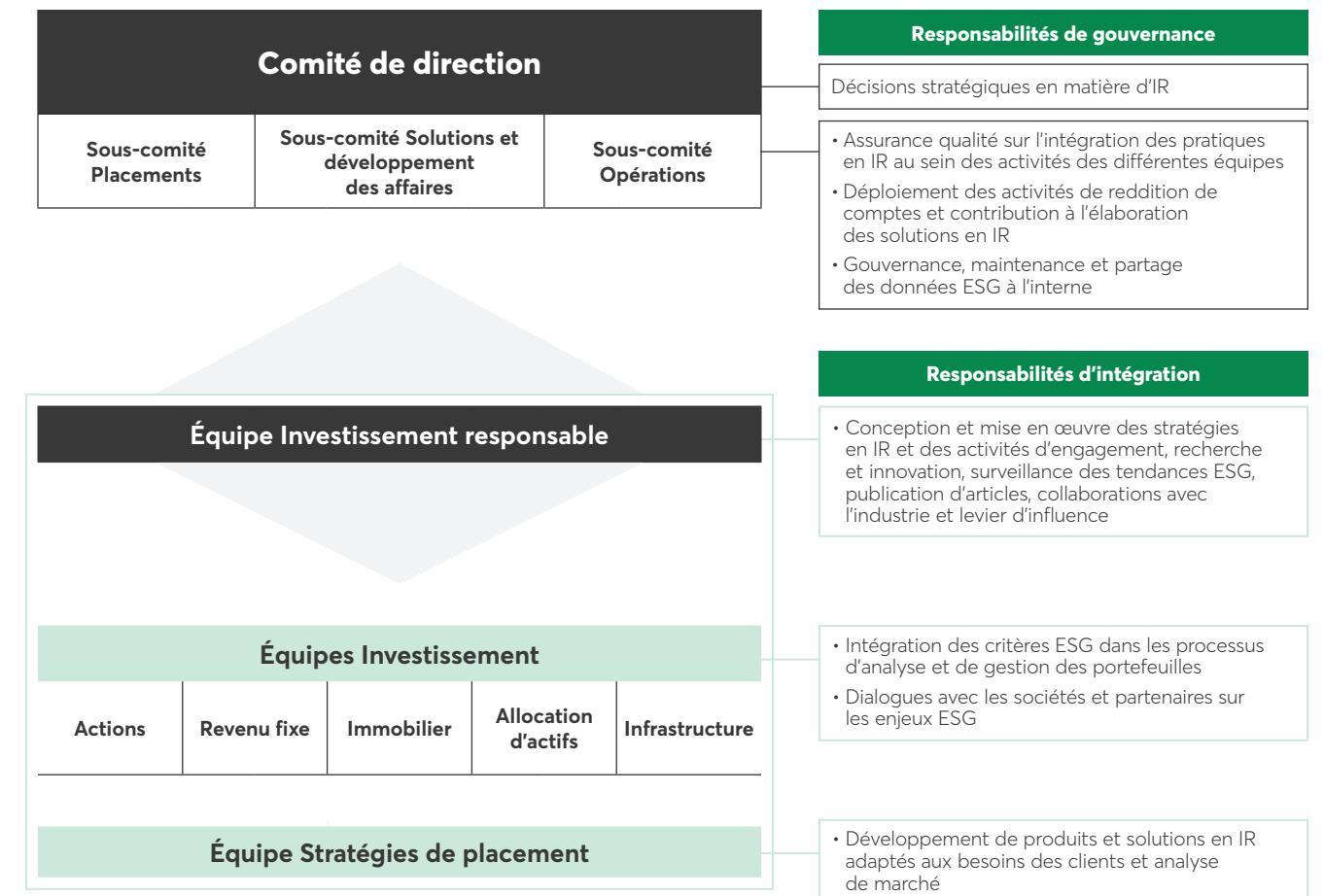


NOTRE GOUVERNANCE

Nos convictions en matière d'IR sont profondément ancrées au sein de notre organisation. Le comité de direction de DGIA s'est engagé à promouvoir l'IR à l'interne en s'appuyant sur une structure de gouvernance en vertu de laquelle toutes nos équipes doivent rendre des comptes par

rapport à l'adoption des meilleures pratiques ESG. Par une intégration transversale des responsabilités, nous assurons la mise en œuvre de notre plan d'action, le développement et le partage des connaissances, ainsi que la mobilisation des parties prenantes.

Rôles et responsabilités en IR chez DGIA



NOTRE ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES EN IR

L'engagement de DGIA se traduit par la présence d'une solide équipe de dix professionnels exclusivement dédiés à l'IR. Ces experts sont issus de domaines variés (finance, ingénierie, développement durable, changements climatiques, gestion de l'eau, biodiversité, science des données ESG, etc.). La taille de l'équipe IR et la diversité d'expertises nous permettent de définir des rôles et responsabilités précis, dans une structure qui met à profit l'expertise de chacun.

Ils surveillent les enjeux ESG en continu et travaillent étroitement avec nos analystes et nos gestionnaires pour s'assurer que nos solutions d'investissement respectent les meilleures pratiques de finance responsable. Ils maintiennent un lien fort avec l'industrie IR et fournissent de la formation à tout le personnel de DGIA.

En somme, leurs efforts se déploient selon trois axes d'intervention :

1. l'intégration ESG;
2. l'innovation, la recherche et développement, et l'amélioration continue; et
3. l'exercice d'un leadership éclairé.

Bien que DGIA dispose d'une équipe dédiée, l'intégration des pratiques IR est une responsabilité partagée par tous nos employés. D'ailleurs, la quasi-totalité de notre personnel a participé à des formations ESG en 2023, ce qui confirme l'importance que nous accordons à l'amélioration continue et au développement de notre savoir-faire collectif dans ce domaine.



Guy Lamontagne, M. Sc., CFA

Vice-président et chef des stratégies de placement



Alexandre Clément, M. Sc.

Consultant, Investissement responsable



Catherine Jacques-Brissette, ASA, AICA

Conseillère principale, Investissement responsable



Geneviève Grenon, Ph. D.

Conseillère principale, Investissement responsable Marchés privés



Kim Desmarais, M. Sc.

Conseillère principale, Investissement responsable



Lila Roumane, MBA

Conseillère principale, Investissement responsable



Oumayma Ouzane, M. Ing.

Conseillère principale, Investissement responsable



Philippe Laforest, M. Sc.

Analyste, intelligence d'affaires et analytique ESG



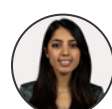
Pierre-Alexandre Renaud, M. Sc., CFA

Conseiller principal, Investissement responsable



Véronique Marchetti, CFA

Conseillère principale, Investissement responsable



Parnian Vazirnia, M. Sc.

Conseillère, Investissement responsable

FAITS SAILLANTS ET RÉALISATIONS

2023 en chiffres

NOUS CONTRIBUONS À UNE ÉCONOMIE PLUS DURABLE

14,4 %

de réduction des émissions financées du portefeuille d'actions et d'obligations de sociétés des fonds propres de Desjardins (en absolu par rapport à l'année de référence 2020)

48 %

de réduction en intensité carbone de nos portefeuilles (en t éq. CO₂/M\$ par rapport à l'année de référence 2020)

1,9 G\$

investis en infrastructures liées aux énergies renouvelables

1,6 G\$

investis en obligations durables

98 %

de nos actifs immobiliers ont une certification durable comme LEED ou BOMA BEST

24

entreprises rencontrées parmi les 25 plus importants pollueurs au Canada

NOUS MULTIPLIONS NOS LEVIERS D'INFLUENCE

159

dialogues avec des entreprises sur des enjeux ESG

2 427

assemblées d'actionnaires au cours desquelles nous avons exercé nos droits de vote

28

prises de position, nouvelles participations à des initiatives collaboratives et prises de parole en IR

NOUS DÉVELOPPONS NOTRE EXPERTISE

10

professionnels dédiés exclusivement à l'IR

Près de 100 %

de nos professionnels en placement ont suivi une formation en IR




37

professionnels engagés dans le parcours de certification FSA ou CFA ESG

Source: DGIA, 31 décembre 2023

Soutenir l'ambition d'un leadership assumé

En 2023, nous avons poursuivi les travaux liés au positionnement stratégique en IR de Desjardins. Notre ambition est forte: demeurer l'institution financière la plus engagée dans l'éducation, la démocratisation et l'adoption de l'IR auprès des investisseurs canadiens. Ce positionnement s'appuie sur trois grands axes pour lesquels DGIA s'est fixé des cibles ambitieuses à atteindre en 2024. Plusieurs actions ont déjà été posées afin d'atteindre ces cibles.

AXES DE NOS AMBITIONS	ACTIONS EN 2023	CIBLES 2024 POUR DGIA ³
 Accompagnement et conseils de qualité Être reconnu comme un partenaire de premier choix en IR auprès des Canadiens	Près de 100 % de nos professionnels en placement ont suivi une formation en IR.	Réaliser un sondage de perception et de satisfaction de la clientèle institutionnelle en ce qui a trait à l'IR.
 Crédibilité Être reconnu comme l'un des plus grands experts en IR sur le marché canadien	En 2023, nous avons amené le niveau d'intégration ESG des fonds propres de Desjardins à 89%. En outre, certains fonds ont été transférés vers des classes d'actifs ayant un niveau d'intégration ESG plus élevé.	Continuer d'accroître le taux d'intégration ESG des investissements des fonds propres de Desjardins afin d'atteindre la cible de 90%.
 Transparence Démontrer l'authenticité et la sincérité de la démarche IR	En 2022, le Bureau de la Surveillance de Desjardins a effectué un audit interne des pratiques en IR pour l'ensemble de l'organisation, incluant DGIA. En 2023, un plan d'action a été mis en place afin, notamment, d'harmoniser les processus.	Obtenir une note d'au moins 80 % pour tous les volets dans le cadre de l'évaluation annuelle des PRI.

³ Liste non exhaustive

UNE AMBITION CLIMATIQUE QUI INTÈGRE DES CIBLES CLAIRES

Notre positionnement stratégique en IR est aligné sur l'ambition climatique 2040 de Desjardins, qui est détaillée dans le rapport *En mouvement pour le climat*. Cette ambition est déclinée en jalons quinquennaux,

dont le premier est 2025. Les cibles à cet horizon pour les investissements des fonds propres de Desjardins s'articulent autour des quatre cibles suivantes:

- 1** Atteindre notre cible intérimaire de réduction des émissions financées de 30 % par rapport à 2020.
- 2** Accroître nos investissements directs dans des infrastructures d'énergie renouvelable à 2 milliards de dollars.
- 3** Obtenir une certification durable *LEED* ou *BOMA BEST* pour 100 % de nos actifs immobiliers.
- 4** Déployer une stratégie d'engagement auprès de 25 entreprises canadiennes affichant une forte intensité d'émission carbone afin de les inciter à aligner leurs cibles sur les objectifs de l'Accord de Paris.

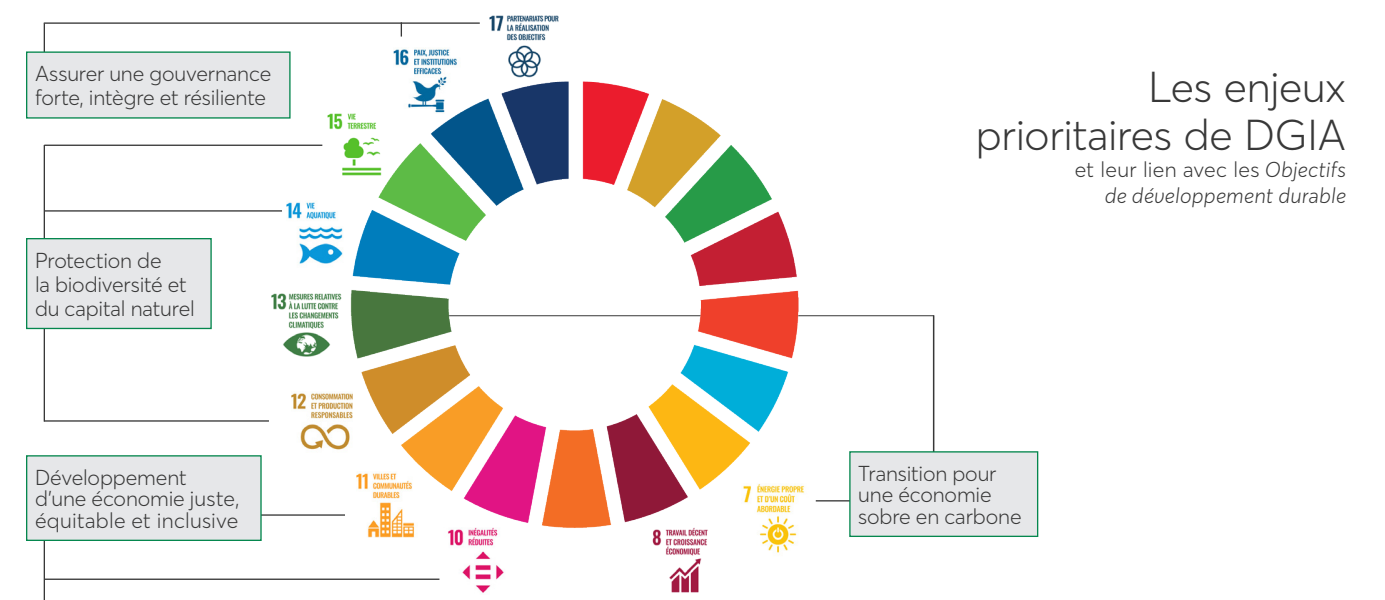
Quatre thèmes pour répondre aux objectifs de développement durable durable d'ici 2030

Chez DGIA, nous alignons notre processus décisionnel en fonction de grands thèmes de développement durable représentant les enjeux prioritaires que nous ciblons dans le cadre de nos analyses ESG et qui encadrent nos nombreuses activités d'engagement. Ces thèmes inspirent également nos recherches et le développement de stratégies de placement ESG innovantes.

En plus de tenir compte des **Objectifs de développement durable (ODD)** des Nations Unies, notre réflexion visant à sélectionner nos enjeux prioritaires a été influencée par les engagements de

Desjardins en matière de gestion des risques ESG, notamment ceux liés aux objectifs de réduction des émissions financées et l'initiative Net Zero Asset Managers. Nous nous sommes également basés sur des études de matérialité sectorielle publiées par divers intervenants de l'industrie.

Notre approche est orientée vers quatre grands thèmes interreliés qui rendent nos réflexions et nos démarches plus cohérentes et efficaces. Chacun de ces thèmes est lié à des ODD particuliers, comme illustré ci-dessous.



Transition pour une économie sobre en carbone

Plusieurs records ont été battus en 2023 en ce qui a trait aux températures extrêmes et aux catastrophes naturelles. Selon le dernier rapport de l'*Organisation météorologique mondiale*, 2023 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée, avec une température moyenne à la surface de la Terre de 1,45 °C au-dessus de la température de référence de l'ère préindustrielle. Ces vagues de chaleur extrême ont été observées partout dans le monde, notamment au Canada, où la saison des incendies de forêt la plus dévastatrice a été enregistrée. Plus de 17 millions d'hectares y ont brûlé au cours de l'été 2023, soit sept de plus que la moyenne annuelle des dix dernières années⁴, entraînant d'importants nuages de pollution dans les grandes villes nord-américaines. Malgré ces impacts climatiques majeurs, une *étude de la firme Millani* confirme que seulement 10 % des émetteurs de GES canadiens divulguent les capitaux qu'ils déploient pour la transition énergétique et des objectifs liés au climat.

L'importance de l'action climatique prend de l'ampleur chaque année au sein de l'industrie financière. DGIA est fière d'avoir répondu aux attentes de ses clients en développant des outils et des solutions de placement pour permettre d'atteindre les objectifs climatiques. Le Mouvement Desjardins a adopté un plan ambitieux en visant un bilan zéro émission nette sur ses activités de financement et d'investissement dans les secteurs du transport, de l'énergie et de l'immobilier d'ici 2040, et d'ici 2050 pour tous les autres secteurs. En 2023, notre organisation a continué de contribuer à l'effort collectif pour une transition juste vers une économie sobre en carbone en suivant une trajectoire de décarbonation de nos émissions financées et en modernisant notre gamme de FNB en IR pour y intégrer une cible zéro émission nette financée.

À titre de gestionnaire de portefeuille, DGIA a le rôle d'accompagner Desjardins, ses membres et ses clients dans l'atteinte de leurs objectifs climatiques ambitieux. DGIA est signataire de la *Net Zero Asset Manager Initiative*, qui nous engage à atteindre une cible de carboneutralité nette pour les fonds propres de Desjardins d'ici 2050. Des cibles intérimaires de 30 % et 50 % d'ici 2025 et 2030 respectivement (par rapport à 2020) ont également été fixées. En 2023, nous avons atteint une réduction de plus de 14,4 % des émissions financées absolues du portefeuille d'actions et d'obligations de sociétés des fonds propres de

Desjardins par rapport à notre année de référence de 2020. Cette réduction représente aussi une diminution de l'intensité carbone de nos actifs sous gestion de plus de 48 % par rapport à 2020.



⁴ Source : *Centre interservices des feux de forêts du Canada*

Liens avec les objectifs de développement durable (ODD)

EXEMPLES DE DOMAINES D'INVESTISSEMENT OU D'INTERVENTION



- Haute proportion d'électricité consommée provenant d'énergies renouvelables
- Émetteurs et actifs producteurs d'énergie renouvelable



- Développement d'opérations reliées à la transmission, distribution et génération d'énergie renouvelable ou d'énergie alternative
- Technologies pour mitiger les émissions de GES
- Objectifs de zéro émission nette et cibles intérimaires alignées sur la science

INTÉGRATION DANS NOS PORTEFEUILLES

La gestion des risques climatiques liés à la transition énergétique et aux risques physiques dans nos portefeuilles repose sur différents piliers. Par exemple, pour les fonds propres du Mouvement Desjardins, nous avons adopté une politique d'exclusion pour les émetteurs exposés au charbon thermique et n'ayant aucune stratégie crédible de transition et de sortie complète du charbon. Ensuite, nous avons déployé l'approche des émissions financées de nos portefeuilles en faisant appel aux meilleures pratiques de l'industrie et en utilisant des cibles basées sur la science selon les méthodologies du *Partnership for Carbon Accounting Financials* (PCAF) et de la *Science Based Targets Initiative* (SBTi).

En pratique, notre approche de réduction de l'empreinte carbone est hybride, dans la mesure où elle est cohérente avec nos engagements de réduction, mais également avec les pratiques des fournisseurs d'indices. Afin de faciliter le suivi de nos portefeuilles et le déploiement des stratégies par les gestionnaires, notre approche inclut des paramètres précis :

- Pour nos gestionnaires de portefeuille, des objectifs de réduction des émissions financées ont été fixés à 30 % d'ici 2025 et à 50 % d'ici 2030 (par rapport au niveau de 2020) afin de limiter la hausse des températures à 1,5 °C.
- Pour notre équipe IR, le suivi de l'atteinte des cibles de réduction selon les approches de la SBTi sera assuré en calibrant les objectifs suivant la réduction carbone des indices et en misant sur un indicateur de couverture de portefeuille pour évaluer le nombre d'entreprises qui s'engagent formellement à décarboner leur chaîne de valeur (émissions de portée 3).

DGIA a modernisé sa gamme complète de fonds négociés en bourse (FNB) en IR, lesquels visent une empreinte carbone réduite par rapport à leur indice de référence respectif. Ainsi, les membres et clients de Desjardins peuvent investir dans des solutions qui intègrent les meilleures pratiques ESG de DGIA et s'alignent sur une trajectoire de décarbonation graduelle de leur portefeuille. La *page 68* de ce rapport présente plus de détails sur les FNB en IR Desjardins.

ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

Dans le cadre de nos activités d'engagement et de vote, nous évaluons la stratégie des entreprises à l'égard de la lutte aux changements climatiques sous plusieurs angles :

- La solidité de la structure de gouvernance pour superviser l'intégration et le déploiement de la stratégie de lutte aux changements climatiques.
- La divulgation transparente et détaillée des émissions de GES de portées 1, 2 et 3.
- L'adhésion à une structure de divulgation reconnue, comme les normes ISSB S1 et S2.
- L'objectif de zéro émission nette d'ici 2050, avec des cibles de réduction à court et moyen terme crédibles.
- Une rémunération des dirigeants liée à des résultats mesurables en ce qui a trait aux critères ESG.
- Un plan de transition vers une économie sobre en carbone et le développement de nouvelles technologies vertes.

ÉTUDE DE CAS

Un engagement collaboratif mène à un engagement climatique formel

Depuis 2022, DGIA dirige une initiative d'Engagement climatique Canada (ECC) auprès d'une entreprise du secteur de la consommation de base. En 2023, trois rencontres ont été organisées avec l'entreprise et une lettre d'investisseurs a été transmise. La lettre faisait part d'attentes claires en ce qui a trait à la stratégie climatique de l'entreprise: adopter une cible zéro émission nette, basée sur la science et alignée sur l'Accord de Paris. Entre autres, les attentes communiquées impliquaient une réduction progressive des émissions de portées 1, 2 et 3 afin d'atteindre la cible zéro émission nette d'ici 2050.

Lors des discussions qui ont suivi l'envoi de la lettre d'investisseurs, l'entreprise a indiqué qu'elle s'affairait à déployer une stratégie pour réduire ses émissions de GES à travers sa chaîne d'approvisionnement. Comme cette initiative n'était pas cohérente avec les meilleures pratiques de l'industrie, DGIA a indiqué que certains membres de l'engagement d'ECC étaient prêts à déposer une proposition d'actionnaires pour faire avancer le dialogue plus rapidement. En poursuivant les discussions avec les dirigeants, nous sommes parvenus à faire progresser le dialogue. L'entreprise s'est engagée à inclure une ambition de stratégie climatique basée sur la science dès 2025 dans la circulaire de l'assemblée de 2023.



EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Les propositions de la direction de type *Say on Climate* et celles portant sur les stratégies climatiques provenant des actionnaires entraînent un vote consultatif sur la stratégie climatique et de transition des entreprises. En adoptant une telle pratique, une entreprise fait preuve de transparence quant à sa stratégie climatique et propose un vote consultatif à ses actionnaires sur sa stratégie. Après avoir pris de l'ampleur dans les assemblées d'actionnaires en 2021, la consultation sur le climat a gagné en popularité en 2022, un élan qui s'est poursuivi en 2023. Dans ce contexte, DGIA a pris l'initiative d'étudier les propositions climatiques pour ajuster ses politiques régissant l'exercice des *droits de vote par procuration* en 2022, lesquelles sont entrées en vigueur en janvier 2023. Entre autres, nous supportons désormais les votes consultatifs impliquant des cibles de réduction alignées sur les objectifs de l'Accord de Paris. Cette mise à jour de notre politique formalise notre intention de soutenir l'intégration des changements climatiques dans le modèle d'affaires des émetteurs. Nos critères d'aide à la décision nous permettent d'analyser rigoureusement les propositions climatiques de façon à bien saisir les nuances et à nous assurer de soutenir celles qui sont cohérentes avec nos objectifs. Ainsi, nous votons généralement en faveur de ce type de proposition sauf dans les cas suivants:

- Le rapport n'est pas aligné sur un cadre de divulgation reconnu tel que celui du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD).
- Le rapport ne fournit pas les émissions indirectes de l'entreprise (portée 3).
- Les cibles de réduction ne sont pas alignées sur les objectifs de l'Accord de Paris ou sur la science.
- Aucune cible intérimaire n'a été adoptée et divulguée.
- L'entreprise ne dispose pas d'une stratégie d'élimination progressive de l'utilisation et/ou de la production de combustibles fossiles.
- Les données d'émissions ne sont pas vérifiées par une source indépendante.
- Aucune reddition de comptes annuelle aux actionnaires n'est prévue.
- De nouveaux projets intensifs en combustibles fossiles ont été financés.
- Aucune reddition de comptes annuelle n'est présentée aux actionnaires.
- L'entreprise ne prévoit pas adopter des pratiques conformes aux grandes lignes énoncées précédemment.

LES INITIATIVES QUE NOUS SOUTENONS



NOS RÉALISATIONS EN 2023

- 82 dialogues sur l'enjeu de la transition vers une économie sobre en carbone avec des entreprises.
- 14,4 % de réduction des émissions financées absolues du portefeuille d'actions et d'obligations de sociétés des fonds propres de Desjardins par rapport à l'année de référence 2020.
- Plus de 48 % de réduction de l'intensité carbone des actifs sous gestion (t éq. CO₂/M\$) par rapport à l'année de référence 2020.
- 1,9 milliard de dollars en infrastructures d'énergie renouvelable.
- 1,6 milliard de dollars en obligations durables.
- Analyse de l'impact de divers scénarios climatiques sur les émissions de dette de différentes maturités des émetteurs du secteur de l'énergie.
- Nous avons soutenu 54 % des propositions d'actionnaires portant sur la gestion des émissions de GES, la divulgation des risques liés aux changements climatiques et la stratégie de transition des entreprises.



**PIERRE-ALEXANDRE
RENAUD**

Conseiller principal,
Investissement
responsable

Comme gestionnaire d'actifs, nous devons analyser les facteurs matériels pour le profil risque-rendement de nos placements. Les changements climatiques représentent des risques chroniques et aigus significatifs, mais aussi des opportunités pour les entreprises qui cherchent à répondre aux défis climatiques en développant un modèle de résilience, d'adaptation et d'atténuation. Pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, chaque acteur de l'économie doit participer à la transition juste vers la carboneutralité.



Développement d'une économie juste, équitable et inclusive

La Banque mondiale a placé l'année 2023 sous le signe des inégalités. En effet, celle-ci a été marquée par une multitude d'enjeux sociaux, des inégalités croissantes aux défis liés aux emplois de qualité, en passant par une inflation généralisée et des conflits géopolitiques qui ont eu un impact sur la sécurité alimentaire des populations.

Malgré des politiques monétaires plus accommodantes et la baisse de prix des produits de base, l'inflation a eu un impact significatif sur les populations partout dans le monde en 2023. La hausse généralisée des prix a affecté tant le pouvoir d'achat des ménages que les perspectives financières des entreprises. En outre, la croissance économique mondiale a été lente en 2023, avec des disparités régionales croissantes, ce qui a entraîné une augmentation du chômage et une détérioration de la qualité des emplois, dans un contexte de main-d'œuvre insuffisante dans certains pays.

Selon l'Organisation internationale du travail, les jeunes travailleurs ont été particulièrement touchés, comme en témoigne leur taux de chômage trois fois supérieur à celui des adultes. Face à ces déséquilibres et aux inégalités croissantes, les efforts visant à bâtir une économie plus juste et équitable doivent s'accroître. À cet effet, les investisseurs jouent un rôle essentiel puisqu'ils disposent d'importants leviers d'influence : l'allocation de leurs actifs et les dialogues qu'ils peuvent mener avec les émetteurs, les décideurs publics et les autres acteurs économiques.

Liens avec les objectifs de développement durable (ODD)

EXEMPLES DE DOMAINES D'INVESTISSEMENT OU D'INTERVENTION



- Création du travail et développement économique
- Employés engagés
- Sécurité au travail exemplaire
- Encadrement de la chaîne d'approvisionnement afin de veiller au respect des droits de la personne



- Politique, pratiques et cibles ambitieuses de représentation de la diversité à l'échelle de l'entreprise
- Encouragement des fournisseurs issus de la diversité



- Inclusion des communautés dans les prises de décisions
- Logements abordables
- Accès aux télécommunications en région éloignée

NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE DE DROITS DE LA PERSONNE

Parce que nous croyons que les dirigeants doivent prendre en considération les intérêts de toutes les parties concernées pour maximiser la valeur de leur entreprise à long terme, nos analyses ESG prévoient la validation des pratiques d'affaires relatives au respect des droits de la personne et à la mobilisation des parties prenantes.

À cet effet, nous nous assurons que les entreprises disposent des éléments suivants :

- Une structure de gouvernance assurant le respect des droits de la personne.

- Des politiques, des lignes de conduite et des processus de diligence raisonnable qui respectent les droits de leurs employés et de ceux inclus dans leur chaîne d'approvisionnement.
- Un cadre de consultation des parties prenantes pour assurer l'acceptabilité sociale des projets.
- Des initiatives concrètes visant à assurer une meilleure compréhension des enjeux liés à la représentation des peuples et communautés autochtones ainsi qu'à leur développement économique.

ÉTUDE DE CAS

S'attarder au « S » est un impératif pour une transition climatique juste

L'atteinte de la cible de carboneutralité d'ici 2050 sera impossible sans une forte augmentation de la production de métaux tels que le cuivre, le lithium et le minerai de fer, qui seront nécessaires pour la construction de parcs éoliens, de voitures électriques et de lignes électriques. La capacité de l'industrie minière à répondre à la demande est toutefois entravée par l'opposition des communautés locales et les difficultés croissantes à obtenir des permis. En effet, plusieurs projets miniers ont été fermés ou bloqués afin de préserver les zones de nature sauvage ou régler des litiges liés à des dommages environnementaux irréversibles et un manque de consultation des communautés locales touchées.

L'opposition des gouvernements et des communautés aux projets miniers s'intensifiera si l'industrie n'améliore pas son bilan environnemental et social. Les permis seront de plus en plus difficiles à obtenir et des projets d'envergure seront annulés si les communautés locales et les peuples autochtones ne sont pas convaincus que les groupes miniers respectent des normes environnementales élevées, leurs droits, leurs titres et leur développement économique.

Les sociétés minières doivent redoubler d'efforts pour protéger l'environnement, bâtir des liens de confiance et mener des consultations sincères avec les communautés. Elles peuvent y parvenir en ayant notamment recours à des investissements dans les infrastructures et programmes visant à améliorer leurs conditions de vie. Avant tout, il est primordial qu'elles respectent les normes internationales telles que la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) et qu'elles obtiennent

un consentement libre, préalable et éclairé avant la mise en œuvre de projets. La transition énergétique dépend de la capacité des entreprises minières à adopter une gestion responsable des facteurs sociaux matériels pour leur industrie.



ÉTUDE DE CAS

Un dialogue mettant en lumière les discussions nécessaires pour une transition climatique juste et équitable

Nous avons mené un dialogue constructif et fructueux avec l'un des plus grands producteurs d'énergie éolienne au Canada. En 2022, plusieurs questions étaient restées sans réponses, notamment celles sur la carboneutralité et la proportion des crédits carbone

qui seraient utilisés. La compagnie avait répondu qu'elle devait d'abord clarifier ses ambitions climatiques. En 2023, une nouvelle rencontre avec le président de l'entreprise nous a permis d'obtenir des réponses claires. En outre, l'entreprise a finalement opté pour une cible zéro émission nette d'ici 2045 et l'ajout des émissions de portée 3 dans cette cible.

La conversion au gaz a engendré une perte d'emplois massive dans la région où l'entreprise opère. Il était donc nécessaire d'aborder les enjeux de transition juste dans le cadre de ce dialogue. L'entreprise s'est démarquée en déployant des programmes de soutien à l'emploi et d'éducation aux jeunes et aux chômeurs après la fermeture de ses dernières usines au charbon. Des programmes de réinsertion spécifiques aux peuples autochtones ont aussi été mis en place après la fermeture des unités, un travail réalisé conjointement avec le gouvernement de l'Alberta. L'entreprise travaille aujourd'hui à élargir et approfondir les partenariats avec les peuples autochtones.

La continuité de ce dialogue est capitale pour mieux comprendre l'exécution du plan de transition de l'entreprise, notamment en ce qui a trait aux technologies qui seront utilisées, aux projets destinés à accroître la production d'énergie renouvelable et à l'intégration de partenariats avec des communautés autochtones dans les prochains projets de l'entreprise.



NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION (EDI)

Plusieurs études ont démontré une corrélation positive entre la performance financière d'une entreprise et la diversité de son conseil d'administration et de son équipe de direction⁵. Nous sommes particulièrement actifs concernant cet enjeu, comme en témoigne la participation de Desjardins dans le *Club des 30%*, notre soutien à la *déclaration d'investisseurs sur la diversité* initiée par l'Association pour l'investissement responsable (AIR) et notre implication dans l'initiative *Black North*. Chez DGIA, nous évaluons la performance des émetteurs en matière d'EDI en vérifiant notamment les éléments suivants :

- Existence de programmes pour encourager la diversité et la représentativité de différents groupes à tous les niveaux de l'entreprise.

- Pourcentage de femmes et de représentants des minorités ethniques et culturelles occupant des postes décisionnels dans tous les secteurs de l'entreprise.
- Existence de programmes de commandites ou de bourses susceptibles de contribuer à accroître le nombre de personnes issues de la diversité dans des domaines généralement dominés par des hommes.
- Mise en œuvre de moyens pour contrer les biais conscients et inconscients susceptibles de nuire au recrutement et à l'avancement des personnes issues de la diversité dans des postes décisionnels.

⁵ McKinsey & Company, MSCI, BCG, Deloitte, CIBC et gouvernement du Canada.

NOTRE APPROCHE EN CYBERSÉCURITÉ

Les cyberattaques peuvent compromettre de façon importante le rendement des entreprises. Ainsi, nous accordons une attention particulière aux risques liés à la cybersécurité en couvrant quatre volets dans le cadre de nos évaluations ESG des émetteurs :

- Volonté et capacité d'intégrer les enjeux de cybersécurité dans la stratégie d'entreprise et engagement à émettre une divulgation de qualité.
- Culture de cybersécurité qui assure l'efficacité des processus en place.
- Processus clairs et mécanismes en place pour en assurer le respect et leur mise à niveau selon l'évolution des cyberattaques.
- Robustesse des processus en place afin d'assurer la continuité des affaires advenant une cyberattaque.

NOTRE APPROCHE EN GESTION DU CAPITAL HUMAIN

Au-delà de représenter des coûts significatifs pour les entreprises, le capital humain est directement lié à leur productivité, leur capacité d'innovation et leur réussite. Dans le cadre de nos analyses ESG des sociétés, nous évaluons attentivement les politiques, les pratiques et les données liées à la santé et à la sécurité des employés ainsi qu'à la gestion de la main-d'œuvre, de même que les programmes pour attirer et retenir la main-d'œuvre.

LES INITIATIVES QUE NOUS SOUTENONS



NOS RÉALISATIONS EN 2023

- 80 interactions et 71 dialogues avec des entreprises sur le thème du développement d'une économie juste, équitable et inclusive.
- Appui à 97 % des propositions d'actionnaires visant les droits de la personne.
- Votes contre des mises en candidature de membres de comité pour 438 sociétés qui n'affichaient pas une représentation de 30 % de femmes sur leur conseil d'administration (soit 30 % des cas d'élection d'administrateurs et de directeurs de comités).



LILA ROUMANE

Conseillère principale,
Investissement
responsable

Une transition juste vise à protéger et renforcer les droits des personnes et des travailleurs ainsi qu'à respecter les droits, la souveraineté et le savoir des peuples autochtones. Elle mise sur la volonté des autorités réglementaires et des entreprises à travailler de concert avec les communautés pour assurer leur viabilité.



Protection de la biodiversité et du capital naturel

La biodiversité est devenue le sujet de conversation incontournable qui a mené à la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15) de 2022 et à la publication du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal. Depuis, la biodiversité a gagné en pertinence et en importance pour les institutions financières et les investisseurs.

La biodiversité est définie comme la variété et la variabilité des organismes vivants sur Terre, alors que le capital naturel est le stock de ressources naturelles renouvelables et non renouvelables qui se combinent pour produire un flux d'avantages pour les personnes. Le *Forum économique mondial* a hissé la perte de biodiversité et l'effondrement des écosystèmes au troisième rang des risques mondiaux pour les dix prochaines années. En outre, plus de la moitié du PIB mondial, soit environ 58 billions de dollars, dépend modérément ou fortement de la nature⁶.

En 2023, le Stockholm Resilience Centre a évalué neuf limites planétaires et constaté que six d'entre elles avaient été franchies au-delà du niveau d'exploitation sécuritaire. Ces limites sont des processus interdépendants dans le système complexe de la planète⁷. Cette crise a fait de la biodiversité un thème fréquemment abordé lors des conférences sur la finance durable. En outre, les discussions ont généralement associé un changement positif de la biodiversité à une solution aux changements climatiques, car la dégradation des écosystèmes peut avoir des répercussions sur les stocks et le stockage du carbone naturel, en plus de pouvoir libérer du carbone⁸. La Conférence des Nations Unies sur le climat 2023 (COP28) a donné lieu à de nombreux engagements de la part des pays pour mettre fin à la déforestation dans leurs forêts tropicales d'ici 2030⁹.

La double matérialité de la biodiversité est très importante, car notre impact sur la nature peut également influencer notre dépendance à l'égard de celle-ci. Les considérations spécifiques à la situation géographique sont aussi des facteurs cruciaux, car les régions où la biodiversité est élevée, comme l'Amazonie ou les régions côtières, peuvent subir des impacts négatifs considérables. Il est donc plus urgent d'apporter des changements dans ces régions que dans d'autres, comme un désert.

⁶ Source: *PwC, avril 2023*

⁷ Source: *STOCKHOLM RESILIENCE CENTRE. Planetary boundaries*

⁸ Source: *FINANCE FOR BIODIVERSITY FOUNDATION. Unlocking the biodiversity-climate nexus, octobre 2023*

⁹ Source: *WORLD RESOURCES INSTITUTE. Outside the Spotlight. Forests and Nature Saw Important Wins at COP28, décembre 2023*

ALLER DE L'AVANT AVEC L'OUTIL « ENCORE »

À mesure que nos connaissances sur la biodiversité évoluent et que nous comprenons ce que représente son intégration dans les décisions financières, examiner ses pratiques devient logique et plus facile. Ainsi, notre première étape consistait à obtenir une vue d'ensemble des impacts et des liens de dépendance en matière de biodiversité au sein de nos portefeuilles. Pour commencer, nous avons examiné les outils à notre disposition pour étudier la double matérialité relative et avons décidé d'aller de l'avant avec l'outil *ENCORE (Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure)*, qui permet de cerner les risques liés à la nature dans divers secteurs et sous-secteurs. Toutefois, les risques ne sont pas liés à des données propres aux entreprises. L'outil donne plutôt une vision sectorielle ou de répercussions potentielles, ainsi qu'un point d'entrée utile pour les évaluations liées à la nature. ENCORE est géré par Global Canopy, UNEP FI et UNEP WCMC, des organisations œuvrant pour une meilleure visibilité et intégration de la biodiversité par les institutions financières. Il s'agit d'un outil qui est utilisé par de nombreuses institutions financières pour comprendre les dépendances et les impacts.

Afin d'obtenir une vue d'ensemble de nos portefeuilles, nous avons appliqué l'outil ENCORE aux actions des indices S&P/TSX et S&P 500, qui couvrent une large partie de nos placements. L'analyse sectorielle a révélé que les impacts étaient plus importants dans les secteurs de l'énergie, des matériaux, des services aux collectivités, de l'industrie et de consommation.

En ce qui concerne les dépendances à l'égard de la nature, des secteurs similaires ont, en moyenne, une dépendance modérée, à quelques exceptions près: les services aux collectivités n'ont qu'une faible dépendance et les soins de santé ont été ajoutés aux secteurs à dépendance modérée.

Les facteurs qui affectent l'impact élevé et la dépendance de chaque secteur sont variés. Les facteurs d'impact communs à plusieurs secteurs sont les polluants de l'eau, l'utilisation de l'eau et l'utilisation des écosystèmes terrestres. L'utilisation de l'eau touche l'ensemble des secteurs; le traitement de l'eau n'est pas toujours effectué et n'élimine pas tous les polluants. De plus, l'utilisation des écosystèmes terrestres et l'impact sur ceux-ci sont courants dans l'industrie minière et le secteur de l'énergie, qui extraient des ressources. Lors de l'examen des dépendances et de leurs facteurs, quelques sous-secteurs ont été relevés par ENCORE pour leur dépendance élevée ou très élevée: les soins de santé (produits pharmaceutiques et biotechnologies) pour leur utilisation de l'eau, la consommation de base (production d'alcool) pour sa dépendance à l'égard de l'eau, et les matériaux (produits forestiers) pour leur dépendance à l'égard du bois d'œuvre. Les résultats d'ENCORE n'ont pas révélé de surprises, mais ils ont confirmé les secteurs où notre empreinte et nos dépendances sont notables. Ils étaient aussi conformes à la revue de la matérialité sectorielle des analystes des marchés publics.



EXPOSITION PAR SOUS-SECTEUR À IMPACT ÉLEVÉ

Conjointement à notre analyse d'ENCORE, le *Taskforce on Nature-related Financial Disclosure (TNFD)* a publié, en septembre 2023, ses recommandations en matière de divulgation et ses directives sur l'évaluation des risques et des occasions liés à la biodiversité, la publication de ces risques et occasions et les mesures à prendre à leur égard. Le TNFD a lancé quatre versions bêta entre mars 2022 et septembre 2023, période au cours de laquelle la première version officielle a été lancée. Il a réalisé un total de 200 études pilotes et reçu plus de 3 400 commentaires sur le cadre de référence, avec l'objectif de le rendre aussi pertinent que possible pour les institutions financières. En plus du lancement officiel du cadre, le TNFD a publié des *orientations*

supplémentaires pour les institutions financières, qui indiquent les secteurs qui devraient être considérés à des fins de divulgation comme ayant des impacts et des dépendances élevées en ce qui concerne les risques liés à la nature. La recommandation du TNFD est de communiquer notre pourcentage d'exposition aux titres de ces sous-secteurs.

Le tableau ci-dessous documente ces sous-secteurs, leurs impacts et dépendances sur les facteurs de biodiversité (tels que précisés dans ENCORE). Les résultats sont présentés pour les placements en titres cotés des actifs sous gestion détenus dans les fonds propres de Desjardins.

Le tableau montre que pour cette partie des actifs sous gestion, moins de 12% des placements sont réalisés dans les secteurs à impacts très élevés définis par le TNFD. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un pourcentage très élevé, toutes les répercussions ont une incidence sur l'environnement et elles ne doivent pas être négligées. Les sous-secteurs documentés ici sont conformes aux résultats de l'examen d'ENCORE et

ils ont été utilisés pour déterminer ceux qui nécessitent une évaluation plus approfondie pour comprendre comment nous pouvons surveiller et évaluer nos risques et opportunités, ainsi que les entreprises avec lesquelles nous pouvons faire de l'engagement pour influencer positivement leur stratégie en matière de biodiversité.

Légende

■ Très faibles ■ Faibles ■ Moyennes ■ Élevées ■ Très élevées

SECTEUR	SOUS-SECTEUR/INDUSTRIE	DÉPENDANCES	IMPACTS										Actif sous gestion des fonds propres de Desjardins	
			Perturbations	Émissions de GES	Polluants atmosphériques non liés aux GES	Polluants de l'eau	Utilisation de l'eau	Déchets solides	Polluants du sol	Utilisation des écosystèmes terrestres	Utilisation des écosystèmes d'eau douce	Utilisation de l'écosystème marin		
Consommation discrétionnaire	Automobiles	■ Moyennes	■ Moyennes	■ Élevées	■ Moyennes	■ Élevées	■ Élevées	■ Élevées	■ Élevées	■ Élevées	■ Très faibles	■ Très faibles	■ Très faibles	0,79%
	Textiles, vêtements et produits de luxe	■ Moyennes	■ Très faibles	■ Très faibles	■ Élevées	■ Moyennes	■ Très élevées	■ Moyennes	■ Moyennes	■ Élevées	■ Très faibles	■ Très faibles	■ Très faibles	0,03%
Consommation de base	Boissons et produits alimentaires (y compris l'agriculture)	■ Faibles	■ Élevées	■ Élevées	■ Élevées	■ Moyennes	■ Élevées	■ Très faibles	■ Faibles	■ Très élevées	■ Très faibles	■ Moyennes	0,39%	
	Produits de soins personnels	■ Moyennes	■ Très faibles	■ Élevées	■ Moyennes	■ Moyennes	■ Élevées	■ Élevées	■ Moyennes	■ Très faibles	■ Très faibles	■ Très faibles	0,11%	
Énergie	Pétrole, gaz et combustibles	■ Moyennes	■ Élevées	■ Élevées	■ Élevées	■ Élevées	■ Très élevées	■ Élevées	■ Élevées	■ Très élevées	■ Très élevées	■ Très élevées	2,98%	
Soins de santé	Produits pharmaceutiques	■ Élevées	■ Très faibles	■ Très faibles	■ Moyennes	■ Élevées	■ Élevées	■ Élevées	■ Élevées	■ Très faibles	■ Très faibles	■ Très faibles	0,12%	
Industrie	Services de construction (y compris la fabrication de produits métalliques)	■ Moyennes	■ Moyennes	■ Élevées	■ Moyennes	■ Élevées	■ Élevées	■ Élevées	■ Élevées	■ Très faibles	■ Très faibles	■ Très faibles	1,00%	
	Transports et services connexes (y compris les compagnies aériennes qui transportent des passagers)	■ Moyennes	■ Élevées	■ Élevées	■ Élevées	■ Élevées	■ Élevées	■ Élevées	■ Élevées	■ Très faibles	■ Très faibles	■ Très faibles	3,64%	
Technologies de l'information	Semi-conducteurs et matériel à semi-conducteurs	■ Faibles	■ Très faibles	■ Élevées	■ Très faibles	■ Élevées	■ Élevées	■ Très faibles	■ Élevées	■ Très faibles	■ Très faibles	■ Très faibles	0,14%	
Matériaux	Produits chimiques	■ Faibles	■ Très faibles	■ Élevées	■ Élevées	■ Élevées	■ Élevées	■ Élevées	■ Élevées	■ Élevées	■ Très faibles	■ Très faibles	0,09%	
	Matériaux de construction	■ Faibles	■ Élevées	■ Élevées	■ Moyennes	■ Moyennes	■ Élevées	■ Élevées	■ Très faibles	■ Très élevées	■ Élevées	■ Élevées	0,01%	
	Contenants et emballages	■ Moyennes	■ Très faibles	■ Élevées	■ Moyennes	■ Moyennes	■ Élevées	■ Élevées	■ Moyennes	■ Très faibles	■ Très faibles	■ Très faibles	0,03%	
	Métaux et mines	■ Moyennes	■ Élevées	■ Élevées	■ Élevées	■ Élevées	■ Très élevées	■ Élevées	■ Élevées	■ Très élevées	■ Élevées	■ Très faibles	0,20%	
	Papier et produits de la forêt	■ Élevées	■ Très faibles	■ Très faibles	■ Moyennes	■ Élevées	■ Très élevées	■ Très faibles	■ Élevées	■ Très faibles	■ Très faibles	■ Très faibles	0,03%	
Services aux collectivités	Assainissement, collecte, traitement et élimination des déchets	■ Moyennes	■ Très faibles	■ Très faibles	■ Très faibles	■ Faibles	■ Élevées	■ Très faibles	■ Faibles	■ Élevées	■ Élevées	■ Très faibles	0,17%	
	Compagnies d'électricité, gaz, producteurs indépendants d'énergie et d'électricité renouvelable et compagnies des eaux	■ Moyennes	■ Élevées	■ Élevées	■ Élevées	■ Élevées	■ Très élevées	■ Moyennes	■ Élevées	■ Très élevées	■ Très élevées	■ Élevées	1,89%	

NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ ET DE CAPITAL NATUREL

L'équipe IR de DGIA a identifié trois domaines d'intérêt liés à cet enjeu prioritaire:

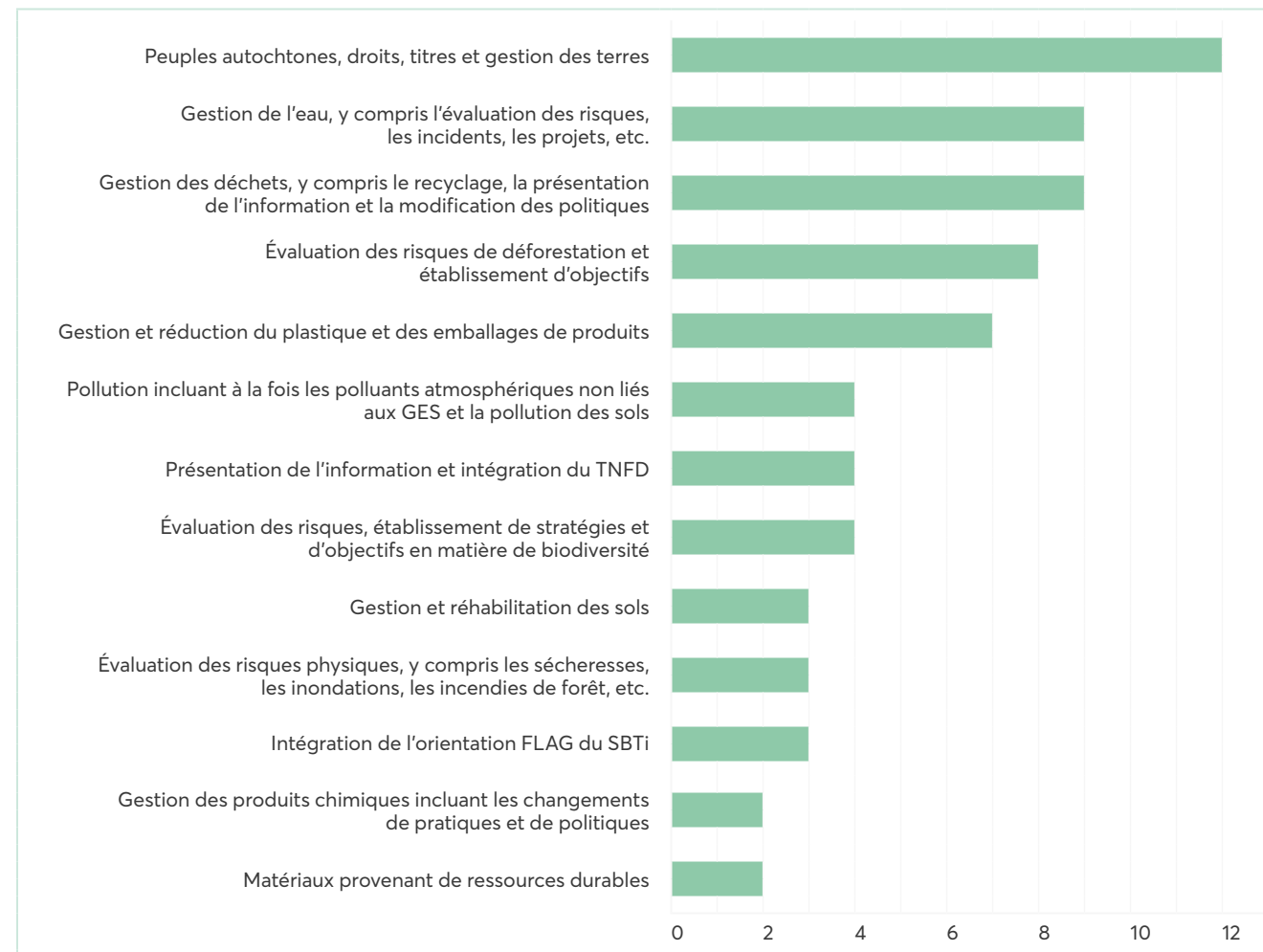
1. Déforestation et réhabilitation des terres
2. Quantité et qualité de l'eau
3. Agriculture régénératrice et agro-industrie durable

Ces domaines d'intérêt sont devenus les points de départ de notre étude des questions liées à la biodiversité. Les mesures ESG relatives à ces domaines sont intégrées dans notre méthodologie d'évaluation interne et nos évaluations d'entreprises, et nous en tenons compte lors de l'exercice de votes par procuration. Par exemple, nous avons soutenu une proposition d'actionnaires soumise à un fabricant de biens de consommation qui lui demandait de rendre compte de ses efforts pour éliminer la déforestation

de sa chaîne d'approvisionnement. En outre, des engagements précis envers la biodiversité ont été ajoutés au plan d'engagement 2023.

Au total, 11 entreprises ont été sélectionnées dans des secteurs aux impacts et aux dépendances élevés. Bien que d'autres engagements aient été menés dans le domaine de la biodiversité, ces entreprises ont été sélectionnées pour amorcer des dialogues sur leurs pratiques en matière de biodiversité. Ces secteurs comprenaient l'énergie, les services aux collectivités, la consommation de base et les matériaux. Comme tous les secteurs varient en matière de matérialité relative, les thèmes abordés au cours de ces engagements sont également différents. Le tableau ci-dessous précise l'éventail des sujets abordés lors des engagements et la fréquence à laquelle ces thèmes ont été abordés en 2023.

Nombre de fois où les thèmes ont été abordés lors d'un dialogue en 2023



Continuer de développer des connaissances sur ce thème en constante évolution est nécessaire. Les groupes de travail, les conférences et les webinaires sont parmi les meilleures sources d'informations. En 2022, nous nous sommes joints au Land Use and Climate Working Group de Cérès. En poursuivant notre travail avec Cérès, nous nous sommes joints à l'initiative Food Emissions 50 (FE50) de Cérès dans le cadre de missions dans le secteur alimentaire avec les 50 principaux émetteurs de ce secteur en Amérique du Nord. Cette initiative permet d'approfondir la recherche et l'analyse comparative des entreprises, et constitue un groupe d'investisseurs travaillant sur des questions similaires à des fins de partage de connaissances et d'apprentissage.

En devenant signataire de l'engagement de Finance for Biodiversity (FFB), nous nous sommes joints à la Finance for Biodiversity Foundation et avons participé à ses groupes de travail tout au long de 2023. La Finance

for Biodiversity Foundation compte cinq groupes de travail qui s'occupent des engagements avec les entreprises, des évaluations des retombées, de la défense des politiques publiques, de la définition des objectifs et des impacts positifs. Tous les groupes de travail ont été assignés à des personnes responsables d'acquiescer des connaissances sectorielles en rapport avec leur rôle chez Desjardins. Dans le cadre du groupe de travail sur les évaluations des impacts, nous avons participé à la publication du rapport Unlocking the biodiversity-climate nexus qui explique en détail les liens entre le climat et la biodiversité. Nous nous sommes également joints au groupe de travail Nature Reference des PRI, qui s'efforce de transmettre les meilleures pratiques sectorielles aux gestionnaires d'actifs au moyen d'exemples et de documents d'orientation. Tous ces groupes de travail réalisent des recherches qui abordent différents sujets et nous aident à mieux comprendre la biodiversité.

Liens avec les objectifs de développement durable (ODD)

EXEMPLES DE DOMAINES D'INVESTISSEMENT OU D'INTERVENTION



- Production d'emballages recyclés
- Procédés agricoles non intensifs
- Processus industriel plus efficace



- Production à faible consommation d'eau
- Aquaculture et pêche durables
- Infrastructures de traitement de l'eau



- Engagement et pratiques visant à mettre un terme à la déforestation
- Pratiques durables de la chaîne d'approvisionnement

ÉTUDE DE CAS

Des cibles fixées par le secteur minier

La biodiversité a commencé à faire partie intégrante de la conversation pour bon nombre de sociétés et de leurs objectifs. À titre d'exemple, un dialogue a été mené en 2023 pour comprendre l'importance primordiale de la biodiversité pour une société minière. L'entreprise, qui s'efforce d'être transparente sur son intégration des facteurs ESG, s'est fixé une cible 2030 pour le respect de la nature. Son objectif, reflété dans ses engagements en faveur de l'eau et de la biodiversité, vise à mieux gérer les terres et à avoir un impact positif sur l'écosystème. L'engagement envers l'eau passe par une gestion responsable de la ressource et de sa qualité. Il est ainsi possible de suivre l'utilisation de l'eau et de surveiller la santé du milieu aquatique, ainsi que

tout changement dans les populations d'espèces. En ce qui concerne la nature, son objectif est de convertir et de restaurer trois hectares pour chaque hectare touché par les activités minières. Pour atteindre cette cible, elle suit l'évolution de la faune et de la flore, ainsi que les taux de conservation des terres. Le dialogue avec la société a mis en évidence les mesures positives prises par une entreprise consciente de ses effets sur la nature, et qui s'efforce de créer un avenir favorable pour la nature. Les exemples de mesures prises peuvent être échangés entre les entreprises et les secteurs pour montrer les meilleures pratiques, ce qui peut accroître l'élan général de cet enjeu.



ÉTUDE DE CAS

Nature Action 100

En 2023, la toute première initiative internationale à prendre des engagements envers la biodiversité, Nature Action 100, a été lancée. L'objectif de cette initiative est de conjuguer l'ambition des entreprises avec leurs actions pour inverser les dommages causés à la nature. Cette initiative, qui fait écho à Climate Action 100+, a permis de cerner 100 entreprises de huit secteurs clés qui occupent une place importante dans le système et qui pourraient inverser la tendance négative en matière de biodiversité. Les huit secteurs concernés par l'initiative sont les suivants : biotechnologies et produits pharmaceutiques, produits chimiques, produits ménagers et de soins personnels, consommation de base, commerces de détail, produits alimentaires, produits de la forêt et emballage, métaux et exploitation minière. Les entreprises sont diversifiées à l'échelle mondiale et une grande partie d'entre elles se trouvent aux États-Unis.

DGIA a joint l'initiative Nature Action 100 en septembre 2023. Nous avons sélectionné une entreprise canadienne avec laquelle poursuivre des engagements en 2024. Cinq autres investisseurs se sont joints à nous dans le cadre de cet engagement collectif. Toutes les informations recueillies au cours des engagements serviront à évaluer les progrès réalisés par les entreprises en matière de mesures favorables à la biodiversité par rapport à leurs pairs.



GENEVIÈVE GRENON

Conseillère principale,
Investissement
responsable
Marchés privés

La biodiversité et sa prise en compte dans l'IR constituent une étape nécessaire dans une approche globale des questions environnementales. Nous ne pouvons plus agir uniquement sur les émissions : nous devons intégrer tous les services écosystémiques dans nos décisions. Mais agir sans comprendre la complexité du thème de la biodiversité peut mener à des résultats chaotiques et à de mauvaises décisions. Par conséquent, le fait d'évaluer, de comprendre, d'unir nos efforts et d'aller de l'avant en comprenant les enjeux nous permettra de mieux aborder la question de la biodiversité et d'œuvrer en faveur de solutions positives pour la nature.



LES INITIATIVES QUE NOUS SOUTENONS



NOS RÉALISATIONS EN 2023

- Participation à la rédaction d'un rapport de la FFB intitulé *Unlocking the biodiversity-climate nexus* et d'un autre article dans une revue à comité de lecture.
- Participation à cinq panels, notamment lors d'événements organisés par Finance Montréal, Millani et la Conférence RIA.
- Engagements envers les initiatives Food Emissions 50 et Nature Action 100.
- 23 dialogues avec des entreprises sur la protection de la biodiversité et du capital naturel.

Assurer une gouvernance forte, intègre et résiliente

Le devoir fiduciaire implique l'imputabilité d'agir dans l'intérêt des bénéficiaires¹⁰. La gouvernance d'une organisation est le point névralgique de cette imputabilité; elle permet notamment d'évaluer et d'encourager la transparence, l'efficacité et la responsabilité sociale d'une organisation. Sans saine gouvernance, une organisation, qu'elle soit publique, privée ou autre, ne peut pleinement déployer son modèle d'affaires, établir une culture saine et inclusive, développer ses atouts concurrentiels et croître. Ainsi, la structure, la mission et la philosophie d'une organisation génèrent plusieurs avantages économiques et financiers concrets.

En 2023, les considérations ESG ont continué de gagner du terrain dans la gouvernance des entreprises et très peu d'entre elles ont renoncé à leur stratégie de responsabilité sociale. L'intégration ESG dans les pratiques d'affaires vise notamment à s'assurer que les organisations prennent en compte les facteurs extrafinanciers matériels qui peuvent affecter leur performance financière. Au cours de la dernière année, les autorités canadiennes ont débuté leur consultation auprès des assureurs et des institutions financières avec l'objectif d'augmenter et d'harmoniser la divulgation relative aux enjeux ESG et climatiques. Cette initiative – et les mesures réglementaires qu'elle laisse présager – incitera les organisations à améliorer leur savoir-faire dans ce domaine.

Dans le contexte d'inflation élevée et de la pression financière subie par les travailleurs ces dernières années, la rémunération alignée sur la performance des hauts dirigeants est plus pertinente que jamais. Or, seules 12 entreprises du S&P 500 (2,5% de la capitalisation totale de l'indice) ont vu leur proposition consultative sur la rémunération être refusée par les actionnaires, alors que la *firme ISS recommandait des votes « contre » pour 9,6 % d'entre elles*. Ce thème demeure un élément central dans nos engagements auprès des émetteurs et dans notre méthodologie d'évaluation ESG.

Liens avec les objectifs de développement durable (ODD)

EXEMPLES DE DOMAINES D'INVESTISSEMENT OU D'INTERVENTION



- Divulgation des montants et du territoire où l'entreprise paie des impôts selon la *norme GRI 207*
- Existence d'un plan de lutte à la corruption
- Répartition des membres du CA représentative de la population



- Lien entre la rémunération des hauts dirigeants et les objectifs environnementaux et sociaux
- Participation à des coalitions qui visent à faire avancer nos priorités environnementales et sociales
- Système de données ESG permettant d'établir des indicateurs de performance et la fixation de cibles

¹⁰ Source: *L'Encyclopédie canadienne*

Nous présentons ci-après trois axes de gouvernance pour lesquels DGIA a établi des processus d'évaluation des entreprises. En plus de ces axes, nous nous attardons également à la transparence fiscale, à la lutte contre la corruption et aux pratiques d'audit.

STRUCTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les conseils d'administration efficaces se dotent de processus qui assurent leur indépendance et leur crédibilité. L'indépendance des administrateurs se caractérise notamment par une absence d'intérêts personnels contraires à ceux de l'organisation, alors que la crédibilité se manifeste dans une expérience pertinente à l'égard des défis liés à la création de valeur. Ainsi, nous favorisons les conseils d'administration qui sont composés à la fois d'administrateurs détenant une compréhension interne de l'organisation (fondateur, PDG ou autre haut dirigeant) et de membres indépendants, dans une structure qui inclut des mécanismes assurant l'indépendance des sous-comités.

Notre approche

Pour évaluer l'indépendance d'un conseil d'administration, notre évaluation repose sur une série de critères qui définissent la manière dont nous exerçons nos droits de vote lors de l'élection des administrateurs:

- La proportion de membres non indépendants ne doit pas dépasser les deux tiers du conseil (après 12 ans, les membres ne sont plus considérés comme indépendants).
- Les comités de nomination, de rémunération et d'audit doivent être uniquement constitués d'administrateurs indépendants.
- Les postes de président du conseil et de PDG doivent être séparés.
- Les compétences et les expériences doivent être diversifiées au sein du conseil; nous favorisons une représentation de 30% de femmes et une diversité d'âge, d'expertise et d'origines culturelles.

ÉTUDE DE CAS

Le vote consultatif sur la rémunération, un outil essentiel pour les actionnaires

En 2023, nous avons voté contre le vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (*Say on Pay*) pour une entreprise du secteur des matériaux en raison de pratiques problématiques. Des primes élevées ont été accordées au PDG et au président exécutif sans paramètres prédéterminés, sans conditions d'acquisition et en argent, une pratique jugée néfaste en matière de gouvernance d'entreprise. Nous avons eu l'occasion de discuter avec la direction de l'entreprise avant l'assemblée des actionnaires afin de bien cerner les raisons ayant incité le versement de ces paiements. Les dirigeants ont invoqué l'atteinte de plusieurs critères de croissance clés et se sont engagés à ne plus accorder de primes ponctuelles. Ces explications n'ont pas convaincu notre équipe de voter en faveur de la résolution. Celle-ci a échoué pour une deuxième année consécutive, près de 75% des actionnaires ayant voté contre. Notons que la nomination du président du comité de rémunération a été retirée du scrutin peu avant l'assemblée. Ce n'est que la deuxième fois qu'une entreprise canadienne perd deux votes consécutifs sur la rémunération.



LA RÉMUNÉRATION DES HAUTS DIRIGEANTS

La rémunération adéquate des hauts dirigeants d'une entreprise demeure un facteur clé afin d'attirer, de motiver et de retenir les meilleurs candidats. Or, cette rémunération n'est pas toujours alignée sur la performance financière de l'entreprise et omet parfois de tenir compte des intérêts autres que financiers des actionnaires et des diverses parties prenantes.

Chez DGIA, nous sommes particulièrement sensibles aux pratiques de rémunération jugées excessives, qui encouragent une forte prise de risque par les dirigeants afin de maximiser les rendements à court terme¹¹. Ces pratiques favorisent également une perspective myope, avec des mesures comme les options de rachat d'actions, les mises à pied et la compression induite des coûts qui peuvent avoir une incidence négative à plus long terme. Autrement dit, les comportements et les décisions des dirigeants qui se répercutent sur la performance financière à court terme sont souvent effectués au détriment de résultats moins facilement quantifiables et ayant des répercussions à long terme.

Notre approche

Lorsqu'il est question de la rémunération des dirigeants d'une entreprise, nous nous assurons de vérifier dans quelle mesure les éléments suivants sont respectés :

- Alignement entre la performance financière de l'entreprise et la rémunération des dirigeants.
- Transparence des critères d'évaluation utilisés, de leur seuil de déclenchement, des cibles établies et des objectifs individuels.
- Justification des attributions de montants discrétionnaires, y compris les indemnités de départ.
- Recours à des critères de performance liés aux objectifs ESG de l'entreprise dans le cadre du programme de rémunération incitative des dirigeants.

COMPÉTENCES ESG DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au fil des années, le nombre d'enjeux considérés comme matériels pour évaluer la qualité de gestion des entreprises s'est élargi. Aujourd'hui, la gestion des risques inclut les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, et les investisseurs exigent que les entreprises démontrent les habiletés de leurs dirigeants et membres du conseil d'administration à gérer ces risques. Un *sondage de la firme EY* révèle que la manière dont les conseils d'administration exercent leur responsabilité environnementale et sociale varie grandement d'une entreprise à l'autre. Par exemple, si 47% des répondants croient que la surveillance des risques climatiques est une responsabilité qui incombe au conseil d'administration, 27% croient plutôt que cette responsabilité revient au sous-comité de gouvernance.

Notre approche

Malgré les divergences de pratiques au sein des entreprises, DGIA a défini une série de critères afin d'évaluer les habiletés des entreprises à intégrer la gestion des risques ESG selon divers piliers de gouvernance :

- Les membres du conseil doivent détenir une variété de compétences ESG (changements climatiques, diversité, équité et inclusion, cybersécurité, etc.).
- Les administrateurs doivent recevoir des formations sur les enjeux ESG avec lesquels ils sont moins familiers.
- La gestion des risques ESG doit être incluse dans les responsabilités du conseil d'administration et de ses sous-comités, et ces enjeux doivent faire l'objet de discussions fréquentes.
- Les progrès par rapport aux objectifs ESG doivent faire l'objet d'une reddition de comptes annuelle transparente, qui inclut des données et des cibles alignées sur les normes de l'industrie (p. ex. : TCFD et SASB).
- Les données ESG publiées par les organisations et leurs processus doivent être auditées.

L'INITIATIVE QUE NOUS SOUTENONS



NOS RÉALISATIONS EN 2023

- 40 dialogues portant sur des questions de gouvernance avec des entreprises.
- Votes contre l'élection d'administrateurs de 44% des sociétés ayant eu des élections d'administrateurs en raison du manque d'indépendance des administrateurs.
- Votes à l'encontre d'auditeurs de 41% des sociétés qui renouvelaient leur contrat d'auditeur dû au fait que le terme du contrat excédait 20 ans.
- 100% de votes en faveur de propositions d'actionnaires demandant l'indépendance du président du conseil d'administration.



KIM DESMARAIS

Conseillère principale,
Investissement
responsable

La gouvernance est la fondation de toute entité et elle oriente l'exercice d'équilibre entre les intérêts des actionnaires, des parties prenantes et des dirigeants de l'entreprise. Une gestion transparente et intègre permet de créer des liens de confiance avec les investisseurs. Il est donc essentiel de s'assurer que les pratiques de bonne gouvernance soient incorporées dans la culture de l'entreprise afin de préserver et faire croître le capital à long terme.



¹¹ Source : *IGOPP. Rémunération des dirigeants: Trancher le nœud gordien, 2017*

Une approche incontournable pour réduire les risques, optimiser les rendements et générer des retombées positives

Pour DGIA, le leadership en matière d'IR ne se limite pas à intégrer les risques ESG au moment de la sélection de titres. Nous croyons que l'engagement est un levier essentiel pour les gestionnaires de portefeuille afin d'encourager l'adoption de pratiques responsables par les émetteurs.

Forts de notre pouvoir d'influence, nous misons sur la mobilisation des actionnaires pour mitiger les risques liés à nos investissements, optimiser nos rendements et générer des retombées positives pour les collectivités. L'exercice du droit de vote, les dialogues d'actionnaires et les interventions auprès de décideurs publics (voir la section Leviers d'influence) sont des mécanismes efficaces pour encourager les émetteurs à améliorer leurs pratiques en matière de développement durable.

En 2023, nous avons adopté un plan d'engagement visant 50 entreprises pour lesquelles le dialogue est jugé prioritaire. Les objectifs de ces dialogues sont prédéfinis et les progrès sont suivis de près par l'équipe IR. Notre approche de gestion des dialogues prioritaires demeure toutefois flexible. Le plan des engagements prioritaires a été construit en fonction de critères précis, incluant l'alignement sur les engagements de Desjardins en matière de transition énergétique ainsi que sur les

engagements collaboratifs dirigés ou codirigés par DGIA, la diversité des enjeux couverts, notre potentiel d'influence sur les émetteurs et l'intérêt manifesté par nos équipes de placement face aux émetteurs. En plus du plan d'engagement, nous réalisons des engagements « hors plan » lorsque nous jugeons qu'une conversation avec l'émetteur est nécessaire pour affiner notre analyse ou pour pousser ce dernier à améliorer ses pratiques ESG.



LES DIALOGUES, POUR PROMOUVOIR LES MEILLEURES PRATIQUES ESG

Les nombreux dialogues que nous entretenons avec les émetteurs permettent à notre équipe IR et à nos gestionnaires de mieux comprendre le modèle d'affaires des sociétés ainsi que leurs pratiques ESG. Dans certains cas, nos équipes vont jusqu'à visiter les entreprises pour évaluer des enjeux particuliers, comme les conditions de travail des employés. Les dialogues nous permettent également de formuler des recommandations pour améliorer la gestion des risques et repérer des occasions propres à l'organisation.



LE DROIT DE VOTE, POUR TRANSMETTRE UN MESSAGE COHÉRENT AVEC NOS CONVICTIONS

Nous considérons que nous prononcer sur toutes les propositions soumises aux assemblées d'actionnaires des sociétés que nous détenons, conformément avec nos convictions et celles de nos clients, fait partie de notre devoir fiduciaire. DGIA accorde une attention particulière à l'exercice du droit de vote qui lui permet de se prononcer sur les pratiques des entreprises de façon cohérente avec les valeurs de Desjardins et celles de ses partenaires.

En cohérence avec notre *Politique régissant l'exercice des droits de vote par procuration* et ses lignes directrices, nous n'appuyons pas les propositions qui sont trop irréalistes, qui ne tiennent pas compte des efforts de l'entreprise visée ou qui sont inadéquates pour celle-ci, ou encore non adaptées à sa réalité d'affaires. Par exemple, nous ne soutenons pas les propositions visant une entreprise ayant déjà une stratégie pour gérer l'enjeu concerné (ou prévoyant en adopter une). Avant de nous prononcer, nous prenons en considération le fond et la forme des propositions d'actionnaires déposées.

Dans un souci de transparence et de conformité, nous divulguons les votes que nous avons exercés sur une base annuelle. Nous faisons également appel aux propositions d'actionnaires comme moyen de sensibiliser une entreprise et l'ensemble de ses actionnaires à une problématique ESG particulière. Chez DGIA, cette activité consiste à formuler une recommandation non contraignante, c'est-à-dire qui ne prescrit pas une action directe risquant de nuire à la gestion de l'entreprise.



OUMAYMA OUZANE

Conseillère principale, Investissement responsable

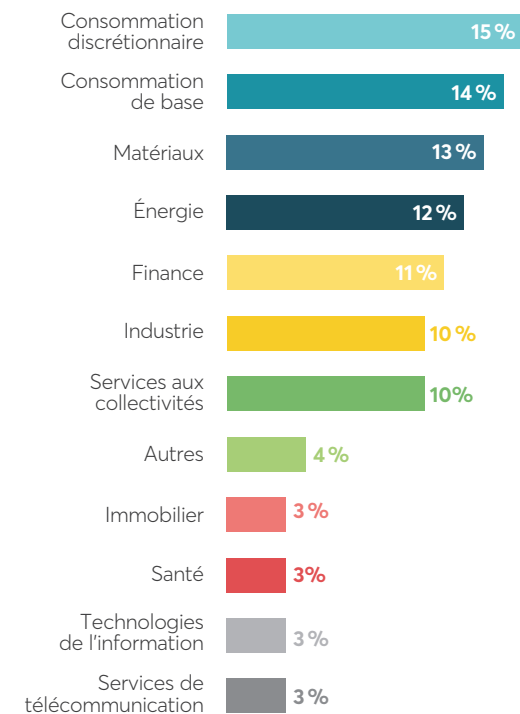
L'engagement avec les émetteurs est crucial dans notre approche en IR, que ce soit à travers les activités de dialogue ou le vote par procuration. Pour atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés, nous devons travailler de concert avec les entreprises dans le but de les encourager à adopter des pratiques ESG innovantes pour gérer les risques et créer de la valeur à long terme.



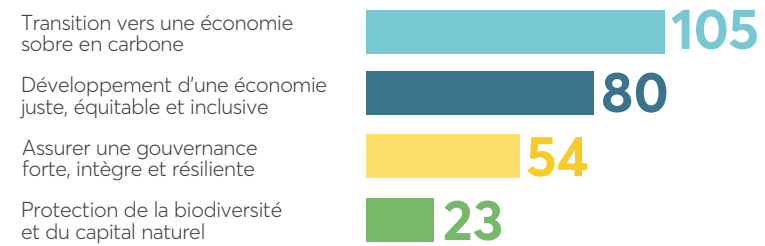
Nos dialogues de 2023 en chiffres

Nombre d'interactions **159** | Nombre d'entreprises rencontrées **128** | Nombre de thèmes abordés **29**

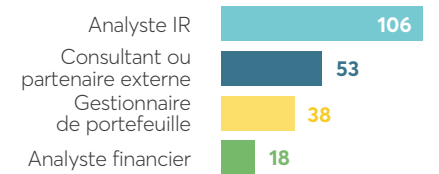
Dialogues effectués par secteur industriel



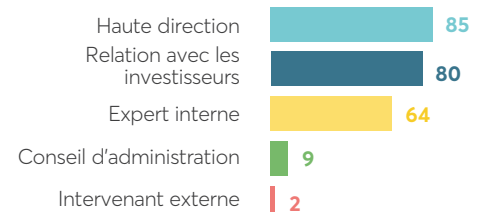
Occurrence des thèmes ESG abordés lors des dialogues



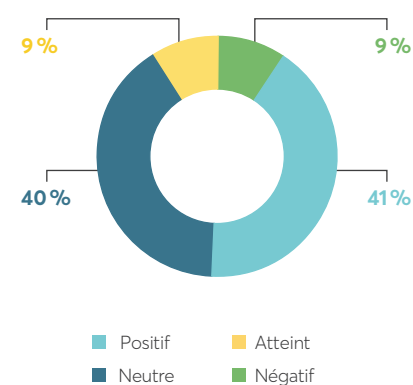
Intervenants de DGIA présents lors des dialogues



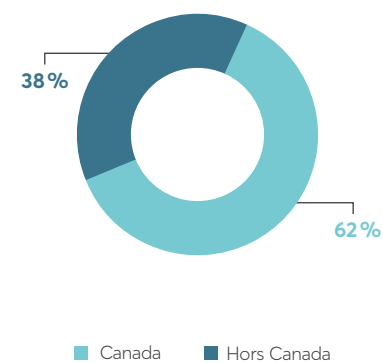
Intervenants rencontrés lors des dialogues



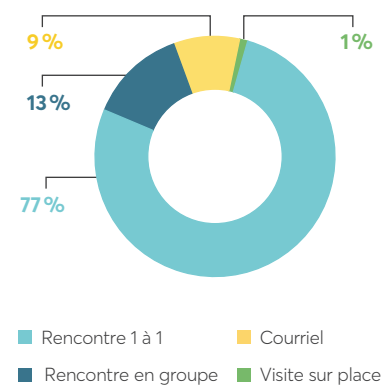
Progrès sur les objectifs des dialogues



Répartition géographique des entreprises rencontrées



Dialogues par type de rencontre



Nos votes de 2023 en chiffres



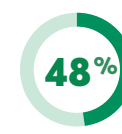
DGIA a passé en revue **2 427** assemblées de sociétés par actions et **30 356** propositions soumises au vote des actionnaires



Votes en faveur des propositions soumises par la direction



Propositions concernaient l'élection d'administrateurs

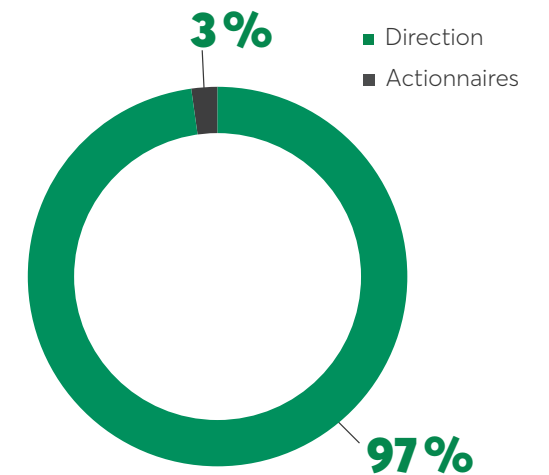


Appuie des propositions soumises par les actionnaires

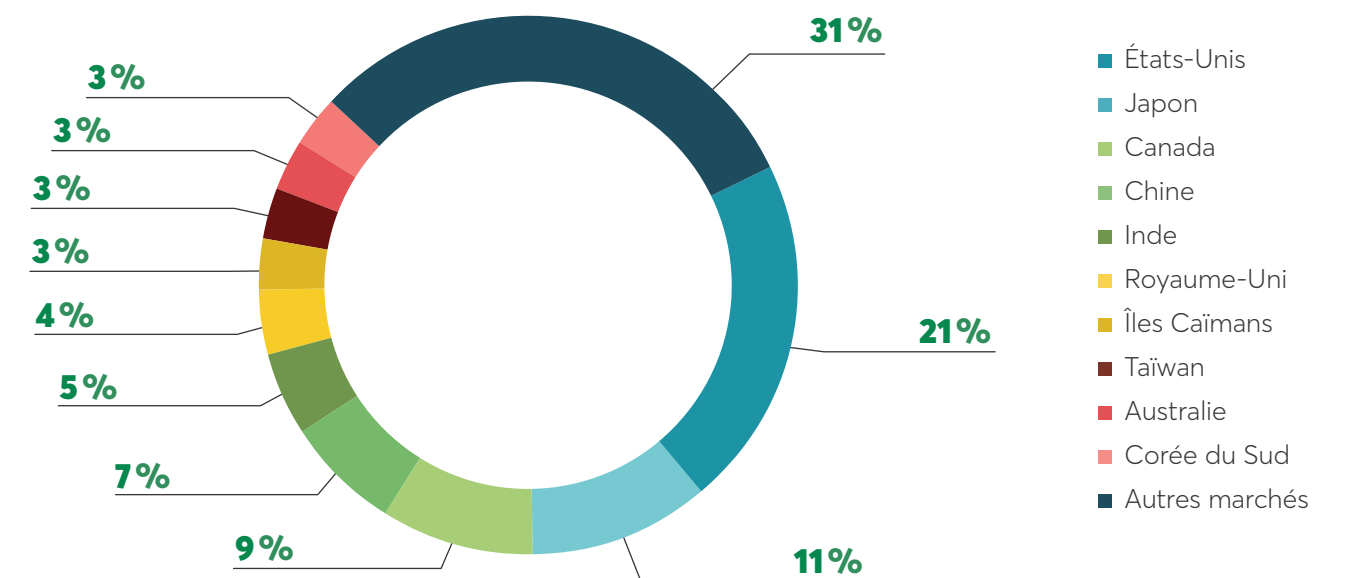


Appuie des propositions concernant le régime de rémunération

PROVENANCE DES PROPOSITIONS



RÉPARTITION DES ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES PAR MARCHÉ À TRAVERS LE MONDE



	CONTEXTE EN 2023	FAITS SAILLANTS DGIA
DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION	La présence de femmes sur des conseils d'administration a continué d'augmenter en 2023. Le nombre de sociétés du S&P/TSX ayant une représentation féminine d'au moins 30 % est passé de 68 % à 84 %. Depuis l'introduction des règles de divulgation sur le genre, le pourcentage de femmes occupant un siège sur le conseil d'administration des sociétés du S&P/TSX est passé de 18 % en 2015 à 32 % en 2021. Depuis juin 2021, toutes les sociétés comptent au moins une femme sur leur conseil d'administration.	DGIA n'a pas soutenu les candidatures du président du comité des mises en candidature ou du président du conseil d'administration de 438 entreprises n'affichant pas une représentation féminine de 30 % sur son conseil d'administration (ou au moins deux femmes selon les régions) ou n'ayant pas de plan d'action et de cibles crédibles à cet effet.
RÉGIME DE RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS	11 nouvelles entreprises canadiennes ont adopté un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (<i>Say on Pay</i>), pour un total de 171 au pays. Le plus bas taux d'approbation qu'une entreprise ait reçu fut de 25 % et deux entreprises ont reçu un taux d'approbation inférieur à 50 %.	DGIA a voté contre 53 % des propositions de type Say on Pay. Les raisons d'opposition les plus courantes sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> des indemnités de départ jugées excessives; la présence d'options d'achat d'actions au sein des dispositifs de rémunération incitative; un taux de dilution global des actions destinées à la rémunération des dirigeants supérieur à 10 %.
PROPOSITIONS D'ACTIONNAIRES	Au Canada, 52 propositions d'actionnaires ont été retirées , contre 58 en 2022, 52 en 2021 et 18 en 2020. Alors que la tendance se maintient, ce nombre élevé reflète la présence de dialogues constructifs entre la direction et les auteurs de propositions. Une majorité (63 %) des propositions retirées portaient sur les enjeux environnementaux et sociaux.	DGIA a appuyé 97 % des propositions d'actionnaires relatives aux droits de la personne et 54 % de celles qui portaient principalement sur des enjeux environnementaux.

INTÉGRATION ESG

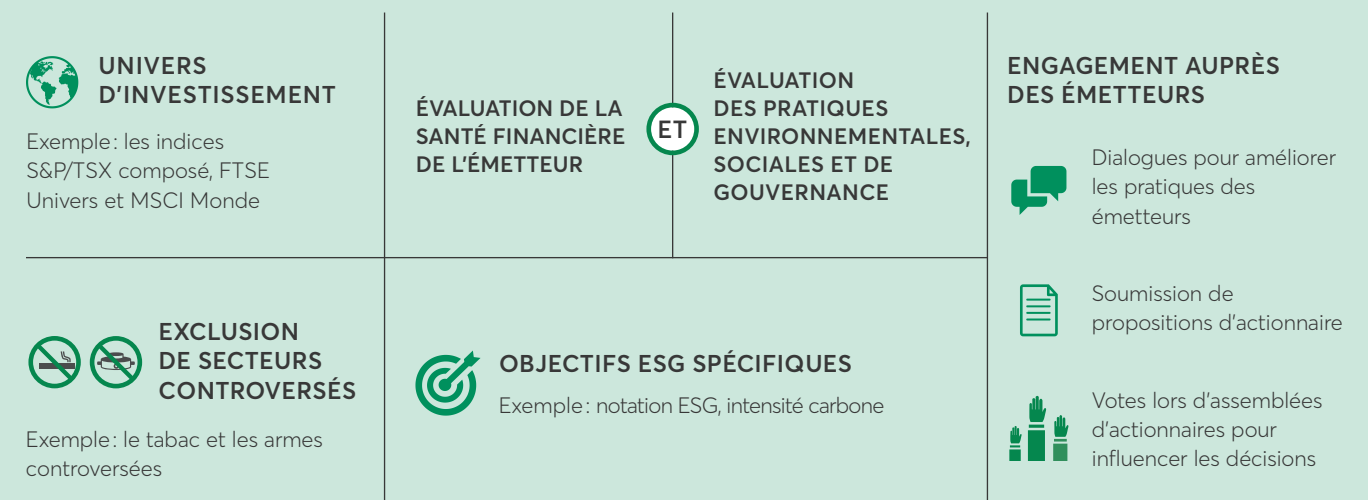
Un modèle applicable à tous les types de mandats

DGIA a développé un modèle d'intégration ESG pouvant être intégré dans l'ensemble des classes d'actifs, approches de gestion (active ou passive) et marchés (canadien ou mondial) gérés par ses gestionnaires et analystes. Les différents moyens que nous utilisons pour intégrer les pratiques ESG sont adaptés en fonction des mandats que nous gérons ainsi que des objectifs et priorités de nos clients. Nous avons bâti une méthodologie qui permet à nos équipes d'identifier les facteurs de risque propres à chaque secteur et à chaque entreprise, en s'inspirant notamment des normes du *Sustainability Accounting Standards Board (SASB)*.

Ensemble, nos spécialistes en IR et nos équipes de gestion collaborent pour analyser les pratiques ESG des émetteurs et des actifs, en s'attardant aux controverses majeures dans lesquelles certains d'entre eux sont impliqués et, plus important, à la manière dont ils gèrent les risques qui en découlent. Nos recherches

et analyses des pratiques ESG des émetteurs et des actifs s'appuient sur diverses sources de données spécialisées provenant de fournisseurs reconnus, comme *MSCI, Sustainalytics, ISS, LSEG (anciennement Refinitiv) et Trucost*.

Le modèle d'intégration ESG de DGIA





NOUS EXCLUONS LES SECTEURS CONTROVERSÉS

Nous nous inspirons du *Pacte mondial des Nations Unies* (PMNU) pour appliquer un premier filtre d'exclusion normative à tous nos portefeuilles. Des exclusions supplémentaires peuvent ensuite être appliquées en fonctions des objectifs et des préférences de nos différents partenaires et clients.

NOUS INTÉGRONS LES CRITÈRES ESG DANS LA RECHERCHE

En complément à l'analyse financière, les pratiques et performances ESG des émetteurs et des gestionnaires d'actifs sont considérées afin de mesurer les risques et de repérer les occasions susceptibles d'avoir une incidence sur la valeur des placements à long terme. Ils tiennent compte des facteurs matériels propres à chaque secteur en s'inspirant notamment des normes SASB et des Objectifs de développement durable (ODD). Les considérations ESG sont intégrées dans le processus de sélection de titres, selon une méthodologie de filtrage positif ou négatif, ou selon notre classement ESG interne qui accorde un pointage entre 0 et 10 aux émetteurs. Ce pointage ESG fait partie des variables utilisées lors de la construction de portefeuille.

NOUS FIXONS DES OBJECTIFS ESG PRÉCIS

En fonction des mandats qui nous sont confiés, nous intégrons une dimension ESG dans nos objectifs de construction de portefeuille. Des cibles de décarbonation et/ou de notation ESG sont ajoutées aux objectifs de placement de certaines de nos stratégies. Nos gestionnaires intègrent ces objectifs dans leur processus d'investissement, sans pour autant sacrifier les objectifs financiers.

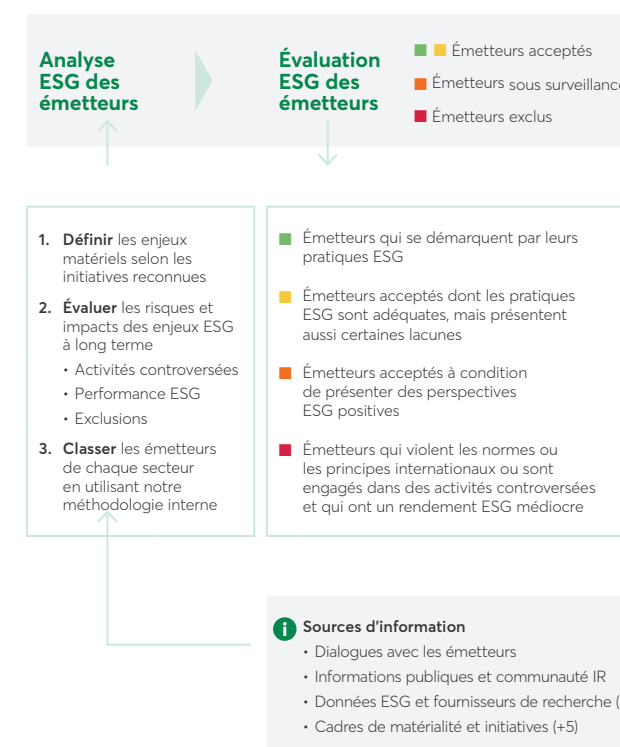
NOUS VISON À ÊTRE ACTIVEMENT ENGAGÉS AUPRÈS DES ÉMETTEURS, DES PARTENAIRES ET DES DÉCIDEURS

L'exercice des droits de vote, les dialogues avec les entreprises et les interventions auprès de décideurs publics sont des leviers fondamentaux pour inciter les émetteurs à améliorer leurs pratiques en matière de développement durable. Cet engagement est aussi exercé auprès de nos partenaires, comme les gestionnaires immobiliers ou les co-investisseurs, afin d'accélérer la prise en charge des considérations ESG.

Une méthodologie rigoureuse et une grille d'évaluation ESG développées par nos experts

Nos équipes s'appuient sur une méthodologie propre à DGIA pour intégrer les critères ESG dans la gestion de nos portefeuilles. Notre méthodologie interne de notation ESG permet de définir les enjeux matériels pour chaque industrie et de catégoriser les émetteurs selon quatre niveaux: deux niveaux admissibles à l'investissement (l'un pour les émetteurs qui se démarquent et l'autre pour ceux ayant des pratiques adéquates mais présentant quelques lacunes), un niveau nécessitant une surveillance et une stratégie d'engagement, et un dernier niveau correspondant à ceux présentant des risques trop élevés pour être inclus dans nos portefeuilles.

MÉTHODOLOGIE DE CLASSEMENT ESG DE DGIA



NORMES INTERNATIONALES AUXQUELLES LES PRATIQUES ESG DE DGIA SONT ALIGNÉES



Pacte mondial des Nations Unies

UNE GAMME DE STRATÉGIES ESG ET UNE APPROCHE SUR MESURE

Bien que nos convictions en matière d'investissement durable nous incitent à adopter des pratiques ESG pour l'ensemble de nos activités d'investissement, DGIA comprend la nécessité d'offrir des solutions adaptées aux besoins spécifiques des investisseurs. Afin de maintenir des relations de confiance à long terme avec nos clients, nous prenons le temps de comprendre leurs besoins et leurs préoccupations en matière d'IR. Nous accompagnons nos clients dans leur propre démarche d'IR en proposant une gamme variée de stratégies en IR et en offrant des conseils pour développer des solutions sur mesure, adaptées selon les objectifs et les contraintes de chacun.

Revenu fixe: des outils spécialisés élaborés à l'interne et en constante évolution

En date du 31 décembre 2023, DGIA gérait près de 66,8 milliards* de dollars d'actifs en revenu fixe, répartis dans des portefeuilles ayant des objectifs financiers ainsi que des exigences fiscales, réglementaires et comptables variées. L'équipe de gestion déploie ces actifs dans diverses catégories de titres à revenu fixe (obligations fédérales, provinciales, municipales, corporatives et actions privilégiées) dans une géographie principalement canadienne, et utilise une approche d'investissement basée sur l'analyse fondamentale.

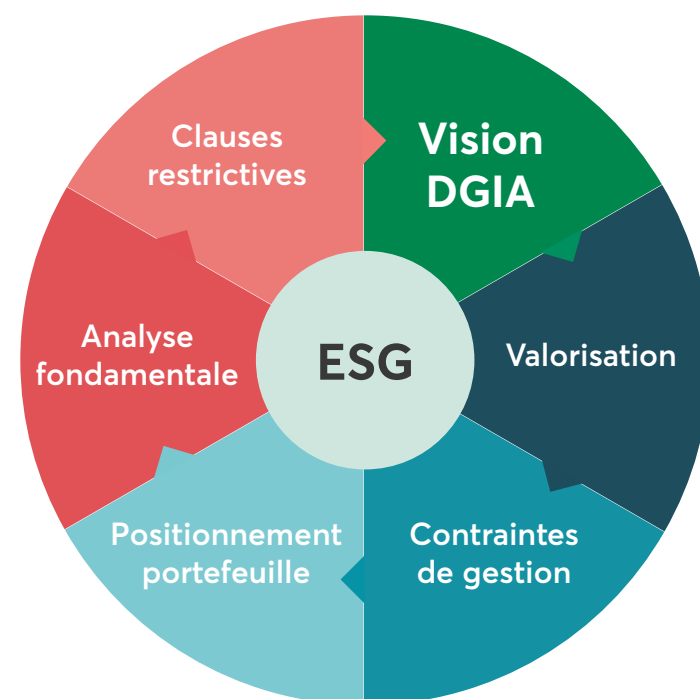
UN PROCESSUS D'INTÉGRATION ESG QUI MISE SUR UNE COLLABORATION ÉTROITE ET EFFICACE

L'une des principales étapes de notre processus interne d'analyse du crédit obligataire comprend une analyse fondamentale des émetteurs ciblés, en mettant l'accent sur la qualité du crédit et le risque d'affaires, incluant les critères ESG qui pourraient avoir des conséquences importantes sur l'émetteur ou le secteur.

Les cotes ESG internes pour les émetteurs sont partagées par l'équipe IR avec l'équipe de revenu

fixe afin d'être intégrées dans l'analyse des titres et la construction de portefeuille. Nos spécialistes en IR révisent sur une base annuelle leurs priorités en matière d'engagement auprès des émetteurs de dette dans leur programme de dialogue. En général, les analystes de l'équipe de revenu fixe et l'équipe IR de DGIA préparent et effectuent les dialogues conjointement.

Les étapes de DGIA pour l'analyse de crédit



*Source: DGIA, 31 décembre 2023

ÉTUDE DE CAS

Projet d'analyse de l'impact de la transition climatique

En 2023, nous avons analysé en profondeur le thème de la transition énergétique et ses impacts futurs sur la gestion de nos portefeuilles de revenu fixe. Notre objectif était d'effectuer un survol réaliste de l'évolution du secteur de l'énergie (réglementation, technologies, demande, etc.) et de bien cibler les risques et les opportunités liés à la détention de dette dans ce secteur. Les résultats de l'analyse alimentent notre réflexion en continu et se reflètent directement dans notre sélection de titres et nos stratégies de placement.



GENEVIÈVE BACHAND

Analyste principale
Crédit corporatif

En 2023, les émissions d'obligations durables à l'échelle mondiale ont totalisé près de 946 milliards de dollars américains, soit une croissance de 2 % par rapport à l'année précédente. Nous anticipons une progression similaire en 2024. Les obligations vertes demeurent le principal véhicule émis par les entreprises et les gouvernements, et l'Europe continue de dominer le volume d'émissions. La décarbonation et les engagements vers la cible zéro émission nette demeurent des thèmes clés.



FRANCIS SCOTT

Gestionnaire
de portefeuille

Bien que le marché canadien connaisse une bonne croissance des émissions en obligations durables, nous aimerions avoir une meilleure diversité d'émetteurs présente dans notre marché domestique. Compte tenu de la concentration de l'économie canadienne dans le secteur énergétique, nous encourageons l'émergence d'obligations de transition, car nous sommes des vecteurs de changement.



NOTRE CADRE D'ANALYSE POUR LES OBLIGATIONS DURABLES

DGIA est un acteur d'envergure sur le marché canadien des obligations durables, avec 1,6 milliard de dollars investis dans ce type d'émission au 31 décembre 2023*. Nos équipes possèdent une expertise reconnue et sont souvent consultées par les intervenants du marché canadien des capitaux. Notre cadre interne d'évaluation des obligations durables identifie les éléments clés d'analyse, les assises pour nos dialogues avec les émetteurs et les étapes essentielles pour le suivi de ce type d'obligation. Une obligation peut être considérée comme durable par le marché, mais pas nécessairement pour DGIA. Ce cadre d'analyse nous permet donc de définir l'admissibilité des obligations durables en tenant compte de divers critères, comme la qualité de crédit de l'émetteur, sa cote ESG et ses projets financés non reliés à des activités controversées.

*Source: DGIA, 31 décembre 2023

NOS RÉALISATIONS EN 2023

- Collaboration avec un émetteur qui cherchait à établir une structure innovante pour une obligation liée au développement durable; nous nous sommes prononcés sur la matérialité et la robustesse des indicateurs de performance ainsi que sur la structure de coupon proposée.
- Adoption d'indices de référence responsables basés sur la science (SBTi) dans le cadre de certains mandats avec l'objectif de réduire l'exposition aux émissions de GES et atteindre une cible de zéro émission nette financée d'ici 2050.
- 1,6 milliard de dollars en obligations durables dans nos portefeuilles obligataires au 31 décembre 2023.
- Réduction de 86% de l'intensité carbone du portefeuille Sociéterre Obligations canadiennes par rapport à l'indice obligations canadiennes univers FTSE.

Exemples de critères d'analyse ESG utilisés par DGIA pour l'évaluation des obligations durables

PILIER	CRITÈRES
Engagement de l'émetteur	Les obligations durables liées à des engagements climatiques doivent afficher des objectifs alignés sur l'Accord de Paris et des cibles alignées sur la science.
Sélection et utilisation des fonds	Les obligations vertes doivent être alignées sur la taxonomie du <i>Climate Bond Standard</i> .
Gestion des fonds levés	Nous préconisons fortement un audit externe pour le suivi et l'allocation des fonds.
Rapport de suivi	Nous favorisons les indicateurs d'impact quantitatifs, appuyés par la science et en lien avec les objectifs de développement durable des Nations Unies.

Actions mondiales *bottom-up*: l'engagement actionnarial comme levier fondamental d'intégration

DGIA possède une grande expertise des marchés boursiers, notamment des marchés boursiers canadien et américain. Notre équipe d'actions mondiales *bottom-up* fait appel à l'analyse fondamentale financière et ESG dans le cadre de son processus de sélection de titres. Nos gestionnaires et analystes dédiés à cette classe d'actifs et notre équipe IR ont raffiné leur expertise et développé des connaissances détaillées sur les risques et les opportunités ESG propres à chacun des secteurs de l'économie.

LES CRITÈRES ESG EN COMPLÉMENT NATUREL DE L'ANALYSE FONDAMENTALE TRADITIONNELLE

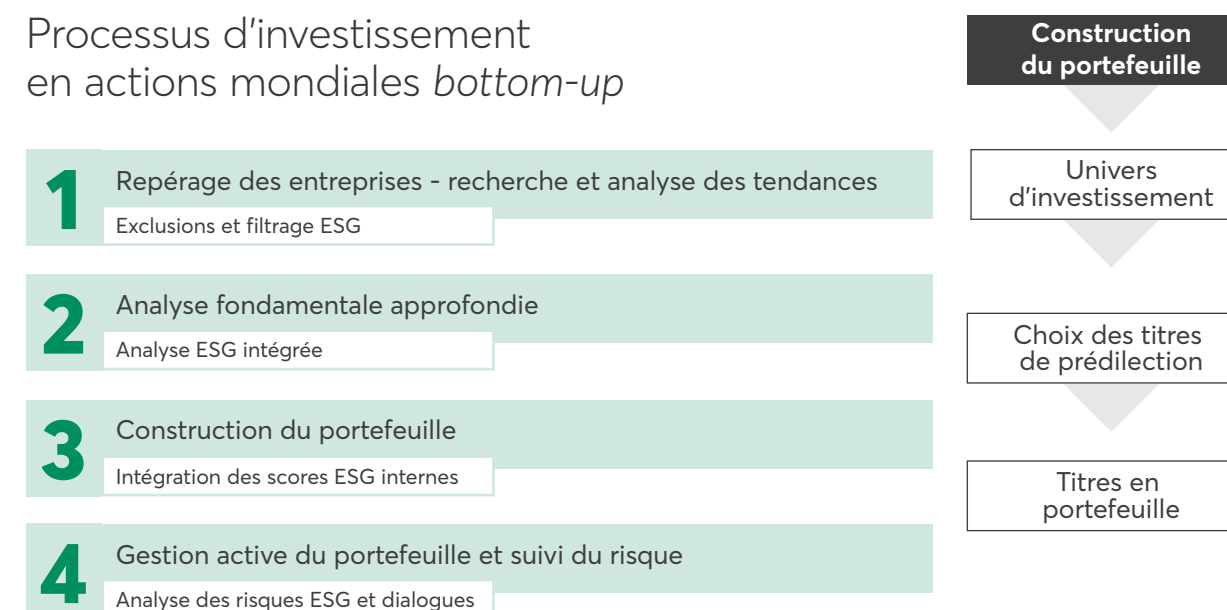
Notre processus d'investissement repose sur une approche agile et clairement définie qui permet à notre équipe de s'adapter rapidement aux conditions changeantes du marché. Nous croyons que notre approche fondée sur l'analyse fondamentale, incluant celle financière et ESG, et le sentiment des investisseurs, nous permet de déterminer les meilleures entreprises pour générer de la valeur ajoutée.

Notre analyse fondamentale vise à identifier des entreprises de qualité qui présentent un avantage concurrentiel clair par rapport à leurs pairs, une bonne santé financière, une gouvernance solide et transparente, un comportement ESG supérieur à la moyenne ou un élan ESG positif et la résilience du modèle d'affaires aux défis, et risques modernes. Nous veillons à identifier une thèse d'investissement solide, des catalyseurs

qui favoriseront la croissance à long terme et un élan d'amélioration de responsabilité environnementale et sociale continue. Nos gestionnaires demeurent agiles en analysant et interprétant le sentiment des investisseurs pour identifier les bons points d'entrée et de sortie afin d'ajuster leurs positions.

Ainsi, les critères ESG sont essentiels dans le cadre des décisions d'investissement des gestionnaires. Afin de calculer le rendement potentiel d'un titre, les analystes financiers et l'équipe IR travaillent conjointement pour établir le classement d'un titre potentiel, en intégrant les notations et le momentum ESG. Ce processus est encadré par notre méthodologie interne inspirée des normes SASB et tient compte de nos enjeux prioritaires. Cette démarche collaborative inclut également des dialogues avec les entreprises.

Processus d'investissement en actions mondiales *bottom-up*



LE PARCOURS D'UNE ENTREPRISE COTÉE EN BOURSE VERS LES PORTEFEUILLES D'ACTIONS DE DGIA

Chaque secteur de l'économie, voire chaque entreprise, s'expose à des risques et des opportunités ESG particuliers. Notre équipe IR utilise une méthodologie d'évaluation interne qui tient compte de ces risques et de leurs conséquences probables sur la valeur à long terme des investissements.

Cette méthodologie permet aussi d'identifier les entreprises qui se démarquent en fournissant des solutions aux enjeux ESG et dont leurs opérations suivent les meilleures pratiques ESG du marché. L'analyse mène à un classement des émetteurs selon quatre catégories:

CATÉGORISATION DES ENTREPRISES

ADMISSIBLES

- Entreprises ayant des pratiques ESG exceptionnelles
- Entreprises dont les pratiques ESG sont adéquates, mais présentant certaines lacunes

SOUS SURVEILLANCE

- Entreprises admissibles à condition de présenter des perspectives ESG positives

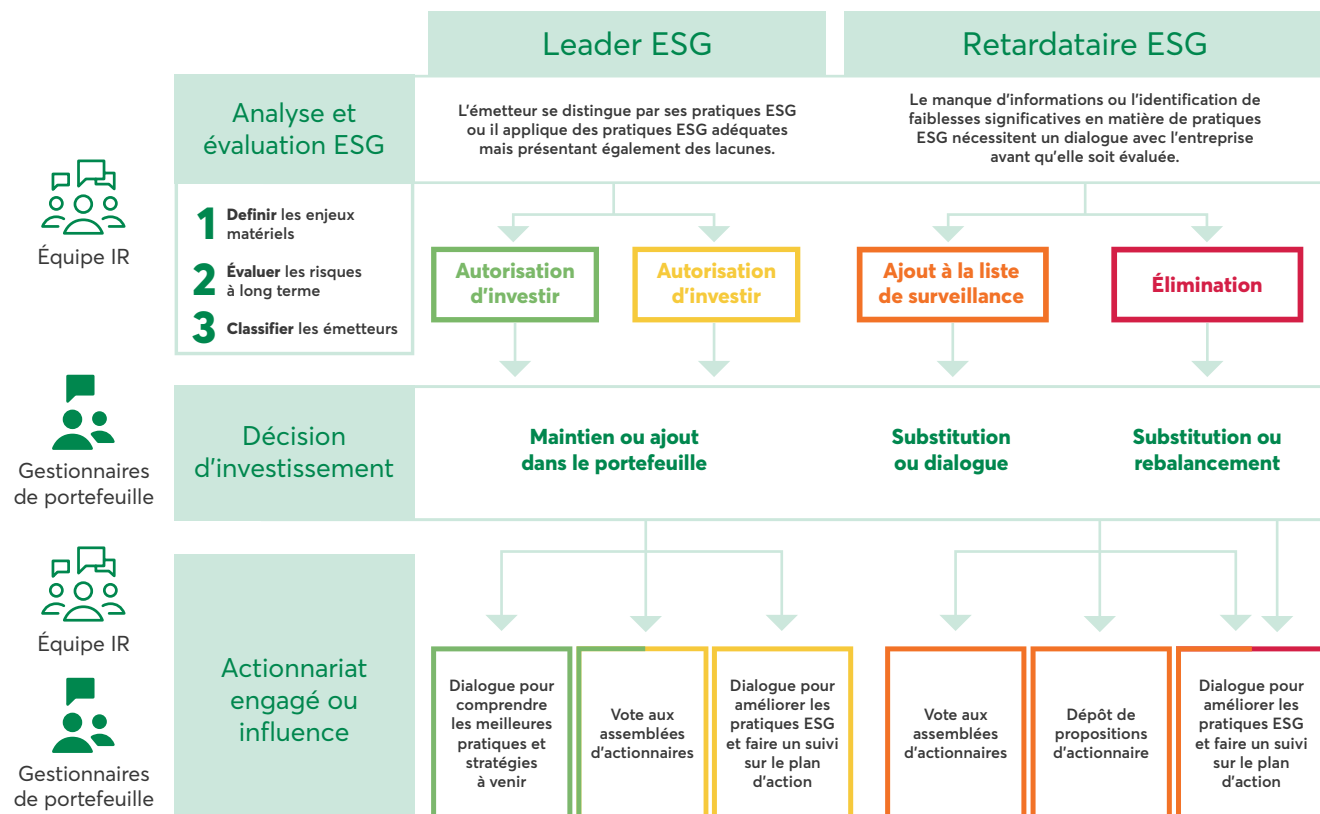
EXCLUES

- Entreprises qui violent les normes ou les principes internationaux, ayant des activités controversées ou de piètres résultats ESG

Ce classement est intégré dans l'évaluation complète de l'entreprise, et l'évaluation est mise à la disposition de nos gestionnaires de portefeuille, ce qui leur permet de facilement intégrer les facteurs ESG dans leur construction de portefeuille.

Le schéma ci-dessous illustre les différents parcours possibles d'un émetteur dans notre processus de construction de portefeuille et notre programme d'engagement actionnarial. Ainsi, une société présentant certaines lacunes en matière de pratiques ESG, est admissible à l'investissement si elle est rencontrée dans

le cadre d'un dialogue. À l'inverse, une société « sous surveillance » est soit substituée s'il est impossible de faire évoluer le comportement ESG de celle-ci; soit conservée, mais incluse dans notre programme d'engagement actionnarial afin d'être encouragée à améliorer ses pratiques ESG.



ÉTUDE DE CAS

Intégration ESG pour une croissance durable

Une entreprise de restauration rapide qui fait partie du secteur canadien de la consommation discrétionnaire était à la traîne de ses pairs en ce qui a trait à l'intégration de considérations ESG dans son modèle d'affaires. Nous interagissons avec l'entreprise depuis plusieurs années et avons des communications régulières avec son équipe de direction. Au cours des dernières années, nos dialogues ont principalement porté sur la diversité de genre du conseil d'administration et la stratégie climatique.

Jusqu'en 2022, le CA de l'entreprise avait une représentation féminine de 8%, alors que nous encourageons les sociétés à atteindre une proportion d'au moins 30%. Après plusieurs conversations, l'entreprise s'était engagée à adopter une politique incluant une cible de 30% à atteindre d'ici 2025. Cette cible a déjà été atteinte, puisque la représentation féminine a été augmentée à 17% en 2022, puis à 30% en 2023.

En ce qui a trait à la stratégie climatique, le fait que l'entreprise n'avait pas d'objectifs clairs en matière de climat la positionnait en queue de peloton par rapport à ses pairs. Depuis, une cible intérimaire à atteindre d'ici 2030, basée sur la science, a été adoptée. Nos échanges avec l'équipe de direction nous ont rendus confiants face au plan d'action de l'entreprise, d'autant plus que malgré une forte croissance du nombre de succursales ouvertes en 2022, la cible est maintenue.

Ces améliorations donnent un élan ESG positif à l'entreprise, ce qui nous a convaincus de la classer dans la catégorie des émetteurs admissibles à l'investissement dans le cadre de notre méthodologie ESG interne.



ANNE PERREAULT

Gestionnaire de portefeuille principale

Nous mettons l'accent sur l'engagement actionnarial plus que jamais dans nos pratiques ESG. Les entreprises qui sous-performent largement leurs pairs en matière d'intégration des facteurs ESG dans leur vision à long terme nécessitent une attention particulière. L'engagement permet de surveiller leurs progrès, d'échanger sur les questions matérielles pour l'industrie et d'apprécier un éventuel élan positif.



PASQUALE POSTERARO

Gestionnaire de portefeuille

La finance durable implique une diligence raisonnable rigoureuse pour évaluer l'impact environnemental et social des investissements potentiels, en intégrant ces facteurs dans l'analyse financière. Les entreprises qui ont des pratiques solides sont plus susceptibles de faire preuve de résilience, d'innovation et d'adaptabilité dans un paysage mondial en évolution rapide.



NOS RÉALISATIONS EN 2023

Retombées pour le Fonds Sociétierre Actions canadiennes:

- Réduction de 61% de l'intensité carbone par rapport à l'indice S&P/TSX.
- Dialogues avec 20 sociétés, représentant 55% des sociétés en portefeuille.



Actions de marchés émergents : l'art de gérer des risques ESG extrêmes

Au cours des dernières années, nos gestionnaires de portefeuille dédiés à la gestion des actions de marchés émergents ont développé une expertise pointue pour gérer les enjeux ESG, souvent extrêmes, propres aux pays émergents et à leurs entreprises. Au niveau environnemental, les plus gros pollueurs de la planète sont maintenant les pays émergents, et leurs populations en sont également les plus grandes victimes. Au niveau social, les inégalités sont, en général, beaucoup plus flagrantes dans les marchés émergents, notamment en ce qui a trait aux conditions de travail. Dans certains pays, elles sont parfois considérables et empêchent un développement stable et durable de l'économie. Or, la stabilité est vitale dans les pays qui dépendent beaucoup des investissements étrangers. Enfin, au niveau de la gouvernance, la corruption est parfois généralisée à l'ensemble d'un pays, ce qui est destructeur de valeur pour les sociétés cotées de ces marchés.

UNE INTÉGRATION TOUT AU LONG DU PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Nos gestionnaires de marchés émergents appliquent un style de gestion top-down, qui implique que la plupart des décisions d'investissement concernent des thèmes, des pays, des secteurs et des devises. Il est donc indispensable d'intégrer les facteurs ESG en amont dans leur analyse. Acheter un panier de banques

brésiliennes, par exemple, nécessite de connaître et d'évaluer les risques ESG du Brésil et en particulier du secteur bancaire dans ce pays, plutôt que les risques de chaque banque. Cela dit, les risques ESG associés à une banque spécifique peuvent également être pris en compte dans le processus de sélection de titres.



ÉTUDE DE CAS

Dégradation de la gouvernance en Pologne

La plateforme du parti Droit et Justice, à la fois sociale et conservatrice, a permis au parti de maintenir le pouvoir de 2015 à 2023. Certaines mesures annoncées au fil des ans ont toutefois fait reculer des acquis démocratiques et sociaux. Notons par exemple une réduction du pouvoir législatif et judiciaire, des reculs en matière de droit à l'avortement et au mariage entre personnes de même sexe, ainsi que des atteintes à la liberté de presse. D'ailleurs, l'Union européenne a bloqué pendant plusieurs mois le versement des fonds du Plan de relance pour l'Europe destinés à la Pologne sous prétexte que le pays contrevient à la primauté de la loi. Les préoccupations concernent le processus de nomination des juges de la Cour suprême et les procédures et enquêtes gouvernementales visant certains juges.

Le parti Droit et Justice a aussi fait adopter un texte de loi visant la création d'une commission d'état chargée d'enquêter sur l'influence russe sur

les décisions passées du gouvernement, et ce, juste avant les élections prévues à l'automne 2023. Cette démarche était considérée par plusieurs comme étant anticonstitutionnelle. Le but semblait être de bloquer la candidature du chef de l'opposition et ancien premier ministre Donald Tusk aux élections, mais cet objectif ne s'est pas matérialisé. Avec un taux de participation record aux élections, Donald Tusk est redevenu le premier ministre du pays, à la tête d'une coalition libérale centriste formée de trois partis. L'approche pro-européenne de la coalition devrait sans doute remettre la gouvernance du pays sur la bonne voie au cours des prochaines années, même si le président conservateur Duda toujours en poste pourrait compliquer le processus. Nous percevons ce changement de garde au gouvernement comme positif et cela nous rend d'autant plus à l'aise d'investir dans les entreprises du pays.



TROIS EXEMPLES D'INTÉGRATION DES ENJEUX ESG AU NIVEAU MACROÉCONOMIQUE

1. Si l'économie d'un pays dépend énormément du pétrole

Ce type d'enjeu accroît la vulnérabilité du pays, car, à long terme, la transition énergétique peut finir par peser sur sa croissance économique. Nos perspectives macroéconomiques tiennent compte de ces risques, en complément à notre analyse traditionnelle (offre/demande, prix des matières premières, etc.), ce qui peut ultimement se traduire par la décision de réduire l'exposition du portefeuille à un pays.

2. Si une industrie doit faire face à des enjeux ESG importants

Toutes choses étant égales par ailleurs, si nous jugeons qu'une industrie présente plus de risques ESG qu'une autre, nous aurons tendance à être plus négatifs lors de nos conclusions au sujet de ses perspectives macroéconomiques.

3. Utilisation du classement ESG par pays

Cet outil permet de classer les pays et de les comparer afin de gérer les risques et saisir des occasions. Son objectif n'est pas d'exclure des pays, mais plutôt de départager les bons élèves des mauvais. Nous discriminons négativement les pays en queue de peloton et nous favorisons les pays les mieux classés. L'impact en portefeuille de ces discriminations varie de $\pm 0,5\%$ à $\pm 1,5\%$, selon la taille du pays dans l'indice de référence.

NOS RÉALISATIONS EN 2023

- L'intensité carbone du portefeuille a été 57% inférieure à celle de son indice de référence.
- Mise à jour de notre modèle interne de classement ESG par pays grâce à l'agrégation de plusieurs données ESG.
- Maintien de la reddition de comptes trimestrielle grâce à la publication d'une lettre ESG consacrée aux marchés émergents.
- Mise en place d'un plan d'engagement actionnarial visant les émetteurs des marchés émergents avec nos partenaires externes.



**JEAN-BENOIT
LEBLANC**

Gestionnaire de portefeuille principal
Marchés émergents

Notre expérience des marchés émergents nous a enseigné que les rendements financiers dépendent autant de la bonne performance de nos idées que de notre capacité à éviter les pays, secteurs et titres qui sous-performent à cause d'une gestion déficiente, d'une mauvaise allocation du capital ou de scandales à répétition.



JULIEN TOUSIGNANT

Gestionnaire de portefeuille
Marchés émergents

Réussir des démarches d'engagement auprès d'entreprises dans les pays émergents nécessite d'adapter son approche au contexte spécifique de chaque pays. Il faut tenir compte de l'environnement d'affaires, de la culture et de la réglementation locale. En plus de ces spécificités, la barrière linguistique, le manque de divulgation des entreprises et les modes de gouvernance parfois moins bien établis font en sorte qu'il est souvent plus complexe de dialoguer avec les entreprises de pays émergents. C'est pour ces raisons que nous nous sommes associés à deux firmes spécialisées en engagement actionnarial pour mener à bien nos démarches d'engagement.



Actions mondiales *top-down*: réussir l'intégration des critères ESG quand la sélection de titres est secondaire

La gestion *top-down* de portefeuilles d'actions est un processus d'investissement s'appuyant sur une analyse des grands segments du marché tels que les régions, les pays, les secteurs et les industries. La sélection de titres y joue un rôle secondaire. Or, l'IR dans le marché des actions se base essentiellement sur de l'information propre aux titres individuels. Ce défi n'a pas empêché les gestionnaires de notre équipe Actions mondiales *top-down* de déployer une pratique d'IR crédible et adaptée à leur style de gestion.

INTÉGRATION DES FACTEURS ESG DANS LA SÉLECTION DE PAYS, SECTEURS ET INDUSTRIES

La considération des facteurs ESG matériels est effectuée dans le cadre des trois piliers d'analyse, soit l'environnement macroéconomique, l'évaluation et le sentiment. Si, par exemple, un secteur risque d'être affecté par la probabilité d'une nouvelle réglementation visant à protéger la vie privée des individus, ou si un pays bénéficie d'une amélioration des normes de gouvernance d'entreprises, le gestionnaire de portefeuille en tiendra compte dans le cadre de son travail de recherche et d'analyse, ce qui peut influencer positivement ou négativement sa décision d'investissement. Tous les rapports de recherche produits par nos gestionnaires et nos analystes incluent une analyse des considérations ESG.

INTÉGRATION DANS LA SÉLECTION DE TITRES

Les gestionnaires utilisent des outils quantitatifs pour les appuyer dans le processus de construction de portefeuille, dont un modèle de sélection de titres. Ce modèle classe les entreprises en fonction des principales familles d'indicateurs fondamentaux et une cote de risque ESG représente l'une des familles du modèle. Ainsi, le risque ESG des entreprises a un impact systématique sur leur rang parmi leurs pairs et peut ultimement influencer leur présence dans le portefeuille. Cette approche d'intégration ESG est complétée par notre stratégie d'engagement actionnarial auprès des entreprises que nous détenons en portefeuille et qui présentent certains enjeux couverts par notre plan de dialogues.

Intégration ESG à deux étapes clés du processus de construction de portefeuille

- 1 Univers d'investissement**
(MSCI Monde) = 1 700 titres
- 2 Décisions *top-down***
- 3 Portefeuille *top-down*** (repondération de l'indice) = 1 700 titres
- 4 Portefeuille final = 325 titres**
- 5 Superposition des devises et dérivés**

Répartition par région, pays, secteur, industrie et devise en incorporant les facteurs ESG dans l'analyse fondamentale et la recherche

Réduction du nombre de titres par une optimisation favorisant les titres bien classés dans le modèle de sélection de titres, les cotes ESG représentant la variable la plus fortement pondérée.

ÉTUDE DE CAS

Énergies renouvelables: une année de dépréciation et de maux de tête

L'année a été difficile pour les entreprises du secteur des énergies renouvelables, en particulier celles impliquées dans les parcs éoliens en mer. BP, le géant britannique de l'énergie, et Equinor, la société norvégienne d'énergie, ont annoncé une importante dépréciation comptable liée à un projet éolien au large des côtes de l'État de New York, et ont depuis annoncé la fin du projet. Shell a abandonné un projet au large des côtes du Massachusetts, préférant payer une pénalité plutôt que de poursuivre le projet.

Les rendements des investissements dans les projets d'énergie renouvelable ont baissé ces dernières années, mais cette dépréciation est largement reflétée dans l'évaluation des entreprises. Le ratio cours/bénéfices fondé sur les estimations des 12 prochains mois d'Orsted a atteint son niveau le plus bas en plus de cinq ans. Si l'entreprise a abandonné certains projets au large des côtes du New Jersey, elle a jugé bon de poursuivre un grand projet en mer du Nord, au large des côtes britanniques.

Plusieurs raisons expliquent cette année difficile pour l'industrie, qui est appelée à jouer un rôle important

dans la décarbonation des réseaux électriques à l'échelle mondiale. Les chaînes d'approvisionnement se sont révélées problématiques, l'inflation faisant des ravages sur le coût des matériaux. Les coûts de financement des grands projets ont augmenté en même temps que les taux d'intérêt. Les prix de l'électricité, généralement convenus lors de la signature du contrat, ne reflètent pas la nouvelle réalité des coûts plus élevés des projets et sont difficiles à réviser avec les autorités locales, qui ne veulent pas augmenter les prix pour le consommateur final. BP et Equinor ont tenté de renégocier leur contrat avec l'État de New York, mais leur demande a été rejetée. Aux États-Unis, les entreprises sont confrontées à de longs délais pour l'obtention de permis de construire qui peuvent prendre jusqu'à cinq ans avant d'être approuvés.

Malgré les récents vents de face structurels, l'industrie devrait continuer de croître, car elle reste un moteur essentiel pour permettre aux gouvernements d'atteindre leurs objectifs ambitieux en matière de réduction des émissions.



NOS RÉALISATIONS EN 2023

- Intensité carbone du portefeuille de 18 % inférieure à celle de son indice de référence à la fin de 2023.
- Mise en place d'une reddition de comptes trimestrielle grâce à l'inclusion d'une nouvelle section dédiée aux considérations ESG dans les rapports de gestion.
- Augmentation significative du nombre de dialogues réalisés grâce à l'ajout de sociétés basées à l'extérieur de l'Amérique du Nord dans le plan d'engagement.



MARC CHRISTOPHER LAVOIE

Directeur, Stratégies top-down mondiales

L'intégration des facteurs ESG dans un processus top-down comme le nôtre nous pousse à repenser comment nous effectuons notre analyse fondamentale pour tous nos piliers décisionnels. Par exemple, il est pertinent, dans certains cas, d'ajuster nos critères sur l'évaluation lorsque des pratiques ESG laissent présager une croissance supérieure, ce qui peut se traduire par des ratios plus élevés. Ainsi, l'intégration ESG nécessite d'adopter un horizon à long terme pour évaluer le potentiel de rendement des titres.



CHRISTIAN CRÊTE

Gestionnaire de portefeuille principal

Il y a plusieurs années que nous avons réalisé l'utilité des modèles quantitatifs pour appuyer nos décisions en matière d'intégration ESG. Nos tests sur des données historiques nous ont convaincus d'allouer un poids plus élevé aux variables ESG par rapport à toute autre variable dans nos modèles de classement des titres. Cette approche fait en sorte que nous identifions de façon systématique les entreprises ayant les meilleures pratiques lors de notre construction de portefeuille.



Immobilier: une collaboration constante pour améliorer les performances ESG

Les propriétés dans lesquelles nos gestionnaires d'actifs investissent sont situées partout au Canada et sont très diversifiées: immeubles de bureaux, immeubles industriels et commerciaux, immeubles résidentiels, terrains, etc. DGIA intègre les critères ESG dans les investissements immobiliers depuis 2018. Cette intégration s'effectue à toutes les étapes du processus de gestion des actifs et pour tous les types d'immeubles présents dans le portefeuille. Elle repose sur une collaboration étroite entre notre équipe de gestion des placements immobiliers, nos spécialistes en IR et les gestionnaires d'immeubles.

UN CADRE STRATÉGIQUE AMBITIEUX POUR L'INTÉGRATION DES ENJEUX ESG DANS LES ACTIFS IMMOBILIERS



Engagement continu avec les gestionnaires d'immeubles

Les gestionnaires d'actifs immobiliers, appuyés par l'équipe IR, travaillent en étroite collaboration avec les gestionnaires d'immeubles pour gérer les immeubles et intégrer les considérations ESG.



Participation au sondage Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB)

Nous prenons part à ce sondage depuis 2018. En 2023, nous avons amélioré notre performance avec une cote de 77, ce qui nous a permis de conserver une note de 3 étoiles.



Certifications LEED et BOMA BEST

98 % des immeubles de notre portefeuille immobilier ont une certification durable. Les certifications comprennent l'amélioration des performances en matière d'efficacité énergétique, de gestion de la santé et de la sécurité, et d'autres critères qui amélioreront la durabilité globale des bâtiments.



Promotion des meilleures pratiques ESG auprès des gestionnaires d'immeubles

Nous avons mis en place des lignes directrices ESG pour les actifs immobiliers, identifiant les perspectives et les meilleures pratiques pour chaque type de propriété. Notre équipe travaille en étroite collaboration avec les gestionnaires d'immeubles afin de mettre en œuvre des changements conformes à ces directives et d'améliorer leurs pratiques commerciales.



Intégration des baux verts

L'intégration des baux verts dans notre portefeuille a commencé en 2022 pour les immeubles industriels, commerciaux et de bureaux. En 2023, l'équipe a conclu des baux verts pour plus de 2 134 000 pieds carrés de biens immobiliers, soit 18% de son portefeuille. Au fur et à mesure que d'autres baux arrivent à échéance, ils sont remplacés par des baux verts lorsque cela est possible.



Des canaux de communication structurés pour rester à jour

Nos gestionnaires d'actifs et nos experts IR se rencontrent mensuellement pour discuter des changements et des progrès réalisés sur le plan ESG, échanger sur les principales tendances et mettre en œuvre des programmes qui profiteront à notre portefeuille.

INTÉGRER LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CARBONE EN IMMOBILIER

Desjardins a été dans la première institution financière à signer l'initiative Business Ambition for 1.5 °C. Comme la carboneutralité est une ambition complexe, il est essentiel de mettre rapidement en place une stratégie pour se donner le temps de prendre des mesures et de réduire les émissions afin d'atteindre l'objectif de 2030 et des années suivantes.

Les objectifs validés du SBTi s'appliquent également au portefeuille immobilier de Desjardins. Ainsi, tout au long de 2023 et en 2024, nous avons collaboré avec WSP pour nous aider à comprendre ce que la décarbonation signifie pour les propriétés. Le projet a été utilisé pour obtenir une perspective de haut niveau sur le portefeuille et identifier les mesures qui devraient être incluses dans un plan de décarbonation. Le projet s'est déroulé en trois étapes. Tout d'abord, 15 audits de propriétés ont été réalisés afin de mieux comprendre notre portefeuille. Ensuite, des stratégies individuelles ont été développées pour toutes les propriétés qui faisaient partie du projet et enfin, toutes les informations ont été regroupées dans un rapport de portefeuille. La conclusion identifie clairement les mesures susceptibles de réduire le plus les émissions de carbone. L'étude sera utilisée afin de créer une feuille de route de décarbonation jusqu'en 2030 pour notre portefeuille immobilier.

NOS RÉALISATIONS EN 2023

- 98 % de nos actifs immobiliers sont certifiés durables, ce qui nous rapproche de notre objectif de détenir uniquement des bâtiments certifiés LEED ou BOMA BEST.
- Nous avons obtenu une cote de 77 au sondage du GRESB, ce qui nous a permis de conserver une note de 3 étoiles.
- Un projet d'un an entre notre équipe et WSP a permis de comprendre les trajectoires de réduction des émissions de carbone dans notre portefeuille immobilier.

ÉTUDE DE CAS

DGIA investit dans le futur

Les émissions de carbone et les approches pour les réduire sont de plus en plus discutées dans le secteur de l'immobilier. Il y a deux façons d'aborder la réduction des émissions opérationnelles:

1. rénover les bâtiments pour réduire les émissions, ou
2. construire de façon à ce que l'immeuble soit carboneutre dès le premier jour d'exploitation.

Notre équipe a investi dans Cathedraltown Business Park (Markham, Ontario), un projet de pointe pour un complexe industriel moderne d'une hauteur de 40 pieds, qui vise à obtenir la *Norme du bâtiment à carbone zéro – Design*. Le projet a été conçu par *Triovest Sustainable Solutions* et appartient à un partenariat entre Triovest, Hydro-Québec et Desjardins Sécurité financière. Le bâtiment est conçu pour inclure de nombreuses initiatives sobres en carbone, notamment un éclairage D.E.L. activé par le mouvement, un toit R40, un revêtement R30, des pompes à chaleur à air avec des ventilateurs électriques à récupération d'énergie (ERV) et un toit prêt pour l'installation éventuelle de panneaux solaires. En outre, le panneau électrique du bâtiment principal et le transformateur ont été mis à niveau pour permettre l'électrification.

La propriété se compose de trois bâtiments totalisant 891 545 pieds carrés qui seront construits simultanément. Notre équipe et ses partenaires ont identifié ce développement comme une opportunité de montrer le potentiel de création de valeur que le développement industriel durable peut générer lorsque toutes les parties prenantes sont impliquées.



ÉTUDE DE CAS

Le Windsor, un site historique

Desjardins Sécurité financière était copropriétaire du Windsor depuis 1990 avant d'en acquérir la totalité des parts en 2018. Ce bâtiment est imprégné de l'histoire de Montréal, puisqu'il a ouvert ses portes pour la première fois en 1878 sous le nom Hôtel Windsor. Conçu par l'architecte William Boyington, il occupait un quartier entier et abritait 382 chambres dans lesquelles ont séjourné des personnalités connues comme la Reine Elizabeth, John F. Kennedy et Jean Lesage. Aujourd'hui, seule la partie annexe du bâtiment est encore là. Entre 1985 et 1992, elle a été transformée en espaces de bureaux et de réception. En 1995, Le Windsor a reçu le prix de l'immeuble de bureaux de l'année décerné par BOMA dans la catégorie de bâtiment historique. Au cours des dernières années, le bâtiment a été certifié LEED niveau 4 et BOMA BEST Platinum, soit les plus hauts niveaux de certification. Des travaux sont également en cours pour suivre la consommation d'eau et d'énergie ainsi que les émissions, et pour fixer des objectifs de réduction. Des enquêtes de satisfaction sont menées auprès des locataires afin de déterminer les domaines où la satisfaction peut être améliorée.

En 2022, Le Windsor a obtenu un prix dans le cadre du *Défi énergie en immobilier* pour ses objectifs en matière d'émissions et la réduction des émissions entre 2018 et 2022. En 2023, cinq nouvelles bornes de recharge pour voitures électriques ont été ajoutées dans le stationnement intérieur, en plus des deux qui s'y trouvaient déjà et du stationnement pour vélos. D'autres initiatives comprennent des clauses vertes incluses dans les baux des locataires pour garantir le respect de l'intégration du développement durable et des lignes directrices incluses dans les contrats de nettoyage, de gestion et de collecte des déchets.



TONY ROY

Vice-président et chef des placements immobiliers

Les investisseurs font partie intégrante de la solution pour réduire les impacts des changements climatiques. Notre approche d'investissement tient compte du facteur environnemental dès la réflexion d'acquisition d'un immeuble, mais aussi pendant la gestion de l'actif, une fois qu'il est détenu. Cette approche oriente notre exposition à différents actifs et le choix de nos partenaires, lesquels doivent eux aussi accorder une importance au volet environnemental. Nos locataires sont également incités à contribuer à nos efforts grâce à différentes clauses incluses dans nos baux. Nous croyons fortement qu'investir dans nos actifs pour accroître leur performance énergétique et réduire leurs émissions de carbone est une stratégie économiquement viable à long terme.



EMILIANO OMERI

Gestionnaire d'actifs immobiliers, Centre et Ouest du Canada

En tant que gestionnaires d'actifs immobiliers, nous sommes responsables de favoriser une croissance durable à l'intérieur de nos propriétés, de nos collectivités et au-delà. L'intégration stratégique de pratiques durables dans nos investissements et nos opérations nous permet de créer une valeur durable tout en contribuant positivement à la planète que nous partageons. Notre engagement envers les principes ESG guide nos décisions, assurant une prise en compte prioritaire du bien-être durable de nos parties prenantes et de la planète. Si les défis à venir sont nombreux, ils recèlent aussi des opportunités et nous sommes sur la bonne voie pour construire un avenir meilleur pour tous.



Infrastructures: intégrer les facteurs ESG tout au long du processus d'investissement

Notre équipe d'infrastructures surveille de nombreux secteurs, notamment les énergies renouvelables, les services publics, les transports, les communications et les infrastructures sociales. Le réseau d'affaires international, développé par l'équipe depuis plus de dix ans, permet aux gestionnaires d'actifs de saisir les meilleures occasions d'investissement, qu'il s'agisse de projets existants ou en développement. Après s'être définitivement jointe à DGIA en 2021, l'équipe a entamé et développé une collaboration étroite avec l'équipe IR et a adopté une approche ferme en matière d'intégration des critères ESG dans le processus de sélection des actifs. Le Fonds DGIA Infrastructures privées mondiales offre aux investisseurs institutionnels un accès privilégié à cette classe d'actifs, tout en répondant à leurs besoins en matière d'intégration ESG.

UN PROCESSUS SOLIDE QUI RESPECTE LES NORMES ÉLEVÉES DE DGIA

L'équipe d'infrastructures a mis au point un cadre basé sur la conviction que les critères ESG doivent être intégrés tout au long du processus d'investissement. En voici les grandes étapes:

Sélection

Identification des risques et des occasions ESG, intégration des enjeux ESG dans la vérification diligente des investissements ainsi que dans le processus de sélection des actifs, des gestionnaires et des partenaires.

Acquisition

Inclusion des critères ESG dans les contrats et les lettres d'entente parallèles, le cas échéant.

Gestion d'actifs

Surveillance de la performance ESG, des engagements, et des plans d'action.

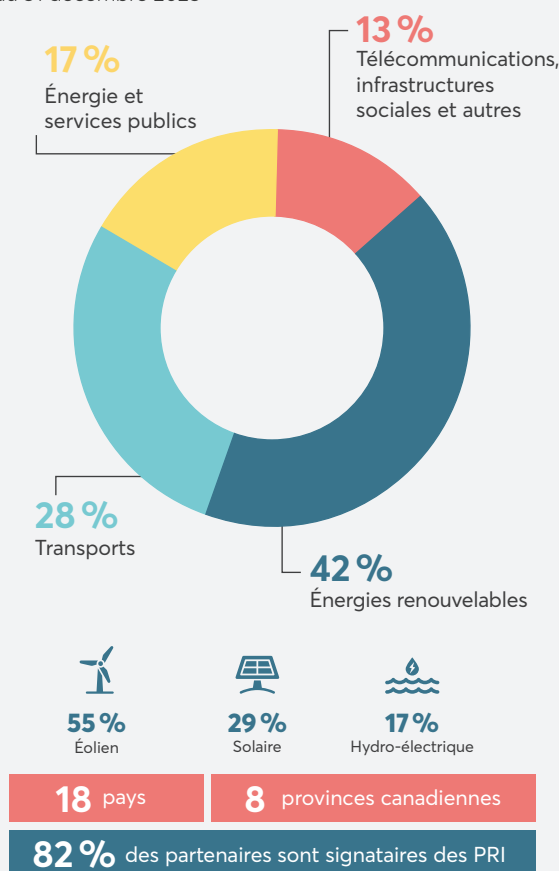
Reddition de comptes

Divulgence sur une base annuelle de nos activités de placement alternatif responsable auprès des PRI.

L'équipe compte également sur un questionnaire de vérification diligente complet pour soutenir son évaluation ESG des actifs potentiels et des gestionnaires de fonds. Les renseignements recueillis sont ensuite utilisés pour compléter une grille d'évaluation propriétaire. La discipline et le processus d'évaluation efficace de l'équipe font en sorte que nous obtenons un portrait juste du cheminement des actifs et des partenaires concernant leurs progrès ESG.

Nos investissements

au 31 décembre 2023



ANALYSE ESG COMPARATIVE DES ACTIFS

En 2023, nous nous sommes efforcés de combler les lacunes en matière d'intégration des critères ESG constatées lors de la gestion et du suivi des actifs au sein du portefeuille. L'équipe d'infrastructures a déjà intégré les critères ESG dans les engagements et ses discussions avec les partenaires et les projets. Cependant, pour comprendre nos actifs, il est important de savoir quelles sont les mesures suivies et quelle est la quantité d'informations et de politiques disponibles pour les projets. Au total, nous avons évalué 27 actifs par rapport à 43 questions couvrant quatre catégories pour chacun des thèmes E, S et G. Les questions abordées comprenaient l'évaluation environnementale, les émissions de gaz à effet de serre, les risques liés aux changements climatiques et la résilience, la biodiversité, la santé et la sécurité, la gestion du capital humain, l'EDI, les relations avec les communautés et la sensibilisation, la gouvernance d'entreprise et la gouvernance ESG, les systèmes de gestion des risques, la sécurité des données et les pratiques commerciales éthiques.

L'évaluation a mené à une note moyenne de 3,5 étoiles sur 5, ce qui montre que les actifs du portefeuille ont progressé en matière d'intégration des critères ESG dans la reddition de comptes. L'évaluation a également mis en évidence le fait que la diversification de notre portefeuille entraîne une variation des indicateurs tels que l'eau ou les déchets, mais que, dans l'ensemble, il existe des indicateurs comparables entre les différents secteurs. Ces résultats ont mené à la finalisation d'un projet d'indicateurs de performance clés qui intègre à la fois les mesures établies lors de l'évaluation des actifs et les meilleures pratiques de l'industrie. Le projet des indicateurs clés se poursuivra jusqu'en 2024 avec une première évaluation.

ÉVALUATION PAR LES PRI

En 2021, l'équipe d'infrastructures a soumis ses pratiques ESG de 2020 pour évaluation dans le cadre de l'enquête des PRI, qui rend la reddition de comptes des pratiques obligatoire afin d'accroître la transparence. L'évaluation de cette première soumission reflétait les lacunes des pratiques de l'équipe et le chemin à parcourir. Depuis 2021, elle a déployé des efforts pour améliorer ses connaissances en matière d'IR et de critères ESG. Avec l'aide de l'équipe IR, elle a intégré les critères ESG dans tous les aspects de son travail. L'intégration a commencé par une revue diligente préalable des nouvelles acquisitions et par des travaux visant à intégrer le processus dans le portefeuille existant.

En 2023, nous avons de nouveau répondu à l'enquête des PRI et l'équipe d'infrastructures a obtenu une note de 76 % pour ses pratiques, soit une augmentation de



GUILLAUME MORENCY

Directeur et chef des placements infrastructures

L'intégration des critères ESG est au cœur de notre processus d'investissement en infrastructures, de la formulation de nos thèses d'investissement à la détention à long terme de nos actifs. Avec le soutien de l'équipe IR de DGIA, nous continuons à approfondir notre compréhension des enjeux environnementaux et sociaux actuels et futurs afin d'adapter et améliorer nos pratiques en conséquence.



JULIE CHARTIER

Gestionnaire d'actifs, Infrastructures

Grâce à son exposition mondiale, sa stratégie en IR et sa forte influence, l'équipe d'infrastructures de DGIA est un acteur indispensable pour l'atteinte des objectifs de carboneutralité et ainsi contribuer à un avenir viable pour les générations futures.



près de 40 points. Ce score traduit une amélioration de l'intégration des critères ESG dans notre processus de revue diligente, d'évaluation des matériaux, d'évaluation et de surveillance des opérateurs tiers et de divulgation. L'aspect de la surveillance est celui où l'intégration est plus lente, mais des travaux sont déjà en cours pour accroître notre couverture.

ÉTUDE DE CAS

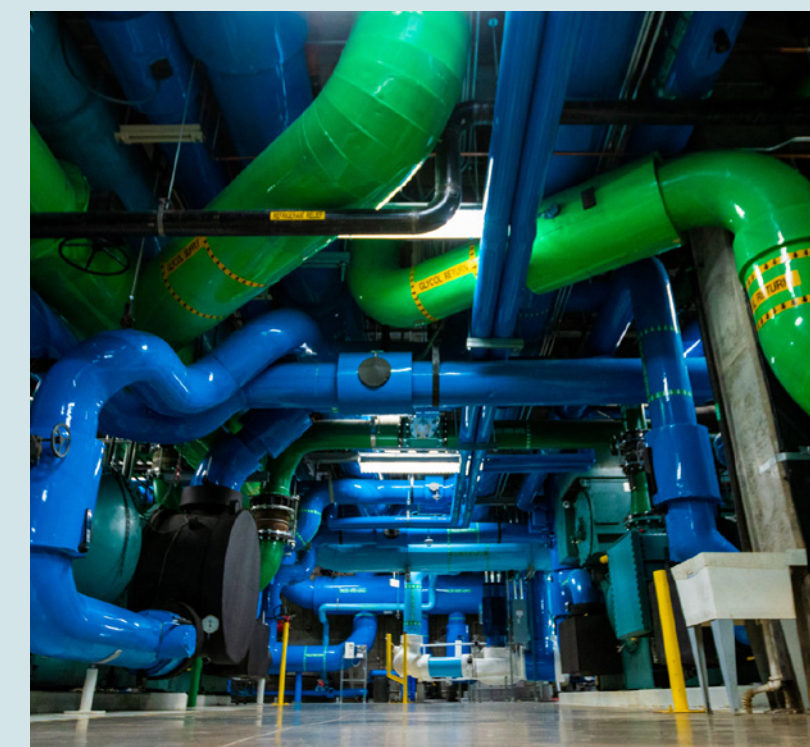
Cordia: une solution pour la transition énergétique

En 2022, DGIA a réalisé un co-investissement, pour le compte de son Fonds DGIA Infrastructures privées mondiales et du Régime de rentes du Mouvement Desjardins, d'un montant total de 60 millions de dollars américains dans Cordia, une plateforme d'énergie collective offrant ses services partout aux États-Unis. Cette plateforme est gérée par KKR, une société de placement mondiale qui considère les questions de développement durable comme faisant partie de ses obligations fiduciaires et qui s'engage en faveur de l'IR. Cordia est une entreprise qui s'est engagée dans la transition énergétique et qui fournit à ses plus de 700 clients des solutions de chauffage, de refroidissement et d'autres solutions énergétiques dans plusieurs villes. Outre son expertise en matière d'énergie collective, Cordia a également travaillé à l'intégration de technologies innovantes telles que les microréseaux, les piles à combustible et les systèmes de stockage d'énergie. Au total, le système a une capacité de 64 MW sur 79 kilomètres de distribution qui dessert ses clients dans plusieurs créneaux, y compris les secteurs commercial et industriel, le gouvernement, les soins de santé, le secteur résidentiel, et plus encore. Elle gère l'ensemble du cycle de vie de l'infrastructure énergétique afin que les clients puissent se concentrer sur ce qu'ils font le mieux.

Cet investissement a été perçu par DGIA comme une occasion de soutenir un investissement engagé envers la transition et proactif dans l'atteinte de ses objectifs de durabilité. Cordia s'est engagée à atteindre la cible zéro émission nette d'ici 2050 par le biais d'un ensemble d'initiatives de réduction de gaz à effet de serre qui comprennent l'intégration d'énergie renouvelable dans plusieurs usines, l'électrification des refroidisseurs et des chaudières dans des centres d'énergie précis,

et l'optimisation de l'utilisation des équipements. En outre, de nombreuses initiatives de conservation et de qualité de l'eau sont en cours, notamment le captage et la réutilisation des eaux souterraines à San Francisco, qui ont permis de réduire de 30 % la consommation domestique d'eau.

Cordia a lancé de nombreuses initiatives en matière de responsabilité sociale, notamment en ce qui concerne la satisfaction interne des employés, la santé et la sécurité, la diversité, l'intégration des critères ESG dans les priorités des fournisseurs et des entrepreneurs, ainsi que la sensibilisation des communautés. Une feuille de route pour la gestion des risques liés à la cybersécurité a été créée avec un plan pluriannuel pour évaluer les systèmes internes et sensibiliser les employés.



NOS RÉALISATIONS EN 2023

- Évaluation des pratiques ESG et des données disponibles réalisée pour 27 actifs.
- Obtention d'un score de 76 % dans le cadre de l'évaluation des PRI.
- Les énergies renouvelables sont demeurées des investissements privilégiés, avec plus de 1,9 milliard de dollars en actifs sous gestion.

L'investissement quantitatif, ou comment rehausser l'intégration ESG grâce à une approche systématique

Pour répondre aux besoins des investisseurs qui souhaitent une stratégie d'investissement durable plus soutenue, DGIA offre des solutions quantitatives utilisant des processus de filtrage ESG sophistiqués : le FNB Investissement responsable Desjardins, la stratégie Actions mondiales ESG systématique et la stratégie Actions marchés émergents ESG systématique. Le texte ci-dessous présente en plus de détails la façon dont nous intégrons les métriques ESG dans ces deux dernières stratégies.

CRÉER UN UNIVERS D'INVESTISSEMENT COMPOSÉ UNIQUEMENT DES ÉMETTEURS AFFICHANT UNE BONNE PERFORMANCE ESG

DGIA utilise une méthodologie ESG propriétaire qui implique à la fois des processus de filtrage négatifs et positifs. Cette approche sophistiquée nous permet de bâtir des univers ESG qui peuvent être ajustés selon différents degrés d'intensité des critères ESG.

Nos deux stratégies quantitatives investissent dans des univers d'entreprises qui sont des leaders dans leur secteur d'activités selon plusieurs critères ESG. Ces univers d'entreprises admissibles sont créés grâce à une approche de filtrage qui se traduit notamment par l'exclusion des plus grands émetteurs de carbone et des producteurs de tabac. Le processus de construction de portefeuille est basé sur une approche systématique et un modèle multifactoriel permettant d'exploiter des sources d'alpha variées, ayant démontré leur persistance par le passé et dont les perspectives sont rationalisables.

Notre approche quantitative de construction de portefeuille est basée sur le processus suivant :

1. Exclusions systématiques.
2. Application de filtres positifs et négatifs : cette étape vise à éliminer les entreprises ayant des pratiques nuisibles selon nos critères ESG et à récompenser les entreprises aux meilleures pratiques ESG afin de parvenir à un panier de titres admissibles pour l'investissement.
3. La construction de portefeuille fait appel à un modèle quantitatif multifactoriel pour maximiser l'exposition aux signaux tout en respectant les contraintes de diversification du portefeuille.

ÉTUDE DE CAS

Énergies renouvelables : essentielles à un avenir durable

La pertinence du recours aux énergies renouvelables n'est plus à démontrer. Les besoins en énergie (électricité et chauffage) constituent la première source d'émissions de gaz à effet de serre, représentant environ 60% des émissions mondiales¹². L'augmentation de l'utilisation des énergies renouvelables à l'échelle des entreprises permettrait une réduction collective des émissions et contribuerait à respecter la limite de hausse des températures fixée par l'Accord de Paris. Nous sommes d'avis que toutes les entreprises doivent prendre part à cet effort mondial et qu'elles pourraient constater qu'en utilisant des énergies renouvelables en remplacement des énergies fossiles, elles peuvent tirer avantage de frais d'énergie moins élevés.

¹² Source : [Nations Unies](#).



NELSON CABRAL
Gestionnaire de portefeuille

Un récent sondage de Sustainalytics auprès des détenteurs d'actifs montre cette année encore que la demande ESG des investisseurs continue d'évoluer et de s'affiner. On observe en Europe de nouvelles réglementations plus précises et plus exigeantes, et il ne serait pas surprenant qu'une réglementation similaire se développe au Canada dans les prochaines années. Ainsi, les solutions que nous proposons aux investisseurs doivent rester flexibles afin de répondre à leurs besoins actuels, mais aussi à leurs futurs besoins.



VÉRONIQUE MARCHETTI
Conseillère principale, Investissement responsable

La qualité des données sur les émissions indirectes des entreprises continue de s'améliorer. De plus en plus d'entreprises publient leurs émissions de portée 3 et les estimations des fournisseurs de données courent maintenant les actions des marchés développés et des marchés émergents de façon adéquate. La diffusion de ces données dans le marché aura des effets importants sur la demande des investisseurs. Pour cette raison, nous nous y préparons dès maintenant.



NOTRE MÉTHODOLOGIE ESG EN PRATIQUE

La méthode de filtrage ESG utilisée pour les stratégies quantitatives inclut des filtres positifs et négatifs. Nos filtres négatifs sont utilisés pour repérer les sociétés qui exercent des activités nuisibles dans les sphères ESG. Par exemple, les sociétés qui génèrent des émissions de carbone importantes, qui font l'objet de vives controverses et qui affichent un taux de mortalité élevé au travail sont systématiquement exclues. Au 31 décembre 2023, notre approche de filtrage ESG a mené à l'exclusion de 922 entreprises. Nos filtres positifs favorisent l'inclusion des chefs de file pour plusieurs critères ESG. 408 sociétés étaient admissibles à l'investissement à la fin de 2023.

À la fin de 2023, la stratégie affichait une empreinte carbone et une utilisation de l'eau nettement inférieures à celles de l'indice MSCI Monde, principalement en raison des filtres négatifs de notre méthodologie ESG. En éliminant les principaux émetteurs de carbone, nous avons réduit l'intensité carbone du portefeuille de 89% par rapport à l'indice. Quant à la consommation d'eau du portefeuille, elle avait été réduite de 98% après l'élimination des plus grands consommateurs d'eau. Dans l'ensemble, le portefeuille affichait de solides qualités en matière de durabilité, surpassant l'indice pour la majorité des mesures ESG.

La stratégie Actions mondiales ESG systématique en chiffres

STATISTIQUES	DGIA	MSCI MONDE
Environnement		
Émissions de carbone (t éq. CO ₂ /G\$)	9	60
Intensité carbone (t éq. CO ₂ /ventes)	10	98
Utilisation de l'eau (m ³ /M\$ de revenu)	139	8 247
Taux de recyclage des déchets	67%	65%
Utilisation des énergies renouvelables	38%	37%
Divulgateion des émissions par les entreprises	95%	93%
Social		
Taux de mortalité par 100 000 employés	0,5	0,7
Accès à des produits à bas prix	16%	22%
Femmes aux postes de direction	33%	33%
Écart salarial (PDG/salaire moyen)	189	182
Gouvernance		
Rémunération liée au développement durable	64%	67%
Indépendance des membres du CA	77%	80%
Rôles séparés pour PDG et président du CA	66%	47%
Femmes au conseil d'administration	33%	33%

Les calculs sont basés sur la portion investie du portefeuille seulement.
Sources: Sustainalytics et LSEG (anciennement Refinitiv), au 31 décembre 2023.

NOS RÉALISATIONS EN 2023

- Intégration des émissions de portée 3 dans nos sources de données et dans toute la chaîne d'information des stratégies, de la construction des portefeuilles à la reddition de comptes.
- Maintien de la reddition de comptes trimestrielle grâce à la publication d'une lettre ESG abordant des thèmes clés.

Modernisation des FNB en investissement responsable

Au cours des dernières années, DGIA a collaboré avec CIRANO dans le cadre de travaux visant à adopter des objectifs de décarbonation sans nuire à la performance financière des portefeuilles. Cette démarche représente une évolution par rapport à nos stratégies à faible émission carbone lancées depuis 2018, et découle de la volonté de nos clients de se fixer des objectifs ambitieux en matière de contribution à la lutte aux changements climatiques. Plus concrètement, elle s'inscrit dans une stratégie d'atteinte des cibles de carboneutralité d'ici 2050. Nos travaux nous ont permis de moderniser les FNB en IR Desjardins et de les aligner sur nos ambitions en matière de gestion des risques climatiques.

POURQUOI MODERNISER LES FNB EN IR?

- En 2018, DGIA a lancé une gamme de FNB en investissement responsable visant une réduction de l'intensité carbone des portefeuilles de 25% par rapport aux indices de marché traditionnels. À l'époque, cette approche était alignée sur les meilleures pratiques de l'industrie en matière de décarbonation.
- Depuis, les méthodologies et les normes en matière de décarbonation des portefeuilles ont évolué. Aujourd'hui, les meilleures pratiques visent une réduction absolue des émissions financées plutôt qu'une réduction relative de l'intensité carbone.
- DGIA a modifié ses FNB en IR dans le but de s'aligner sur ces nouvelles pratiques, de moderniser son offre de solutions de placement et de maintenir son leadership en IR. La réduction des émissions passe maintenant par les émissions financées en absolu selon une trajectoire de zéro émission nette d'ici 2050 (au lieu de la mesure en intensité carbone). La gestion de risque des FNB repose sur un processus rigoureux qui inclut notamment des contraintes de risque actif et de pondération maximale par titre et par secteur.
- L'approche des stratégies quantitatives multifacteurs de DGIA, qui concerne cinq FNB en IR, a aussi été modernisée en mettant à profit l'expertise interne. À la suite de l'acquisition d'Hexavest en 2021, qui utilisait une méthode de construction de portefeuille multifactorielle différente, un exercice de convergence des méthodologies a été réalisé. Cette uniformisation des processus a permis d'accroître le contrôle du risque actif en équilibrant l'exposition factorielle de tous les portefeuilles concernés.

NOTRE MÉTHODOLOGIE ARTICULÉE EN FONCTION DE TROIS AXES



Exclusion de secteurs controversés

Les FNB en IR délimitent l'univers d'investissement pour les gestionnaires de portefeuille en excluant, entre autres, les émetteurs dont les activités sont liées aux armes controversées, à la production de tabac et au charbon thermique.



Décarbonation des portefeuilles de placement par rapport à l'année de référence 2020

Les FNB en IR sont alignés sur les cibles de décarbonation de Desjardins en matière d'émissions financées (et sur les cibles intérimaires de DGIA: réduction absolue de 30 % d'ici 2025 et de 50 % d'ici 2030 pour atteindre zéro émission nette d'ici 2050).



Évaluation des pratiques ESG des émetteurs

La construction des FNB IR intègre la méthodologie interne d'évaluation ESG de DGIA. Les émetteurs canadiens que nous classons dans le niveau présentant des risques trop élevés pour être inclus dans nos portefeuilles sont exclus de l'univers. Pour les émetteurs internationaux, nous utilisons une approche systématique pour exclure les émetteurs dont les pratiques ESG sont jugées déficientes selon DGIA.

LES FNB EN IR DESJARDINS

NOM	SYMBOLE BOURSIER	STYLE DE GESTION
Canada trajectoire zéro émission nette	DRMC	Active systématique
États-Unis trajectoire zéro émission nette	DRMU	Active systématique
Marchés développés ex É.-U. ex Canada trajectoire zéro émission nette	DRMD	Active systématique
Marchés émergents trajectoire zéro émission nette	DRME	Active systématique
Canada multifacteurs trajectoire zéro émission nette	DRFC	Active systématique multifactorielle
États-Unis multifacteurs trajectoire zéro émission nette	DRFU	Active systématique multifactorielle
Marchés développés ex É.-U. ex Canada multifacteurs trajectoire zéro émission nette	DRFD	Active multifactorielle
Marchés émergents multifacteurs trajectoire zéro émission nette	DRFE	Active multifactorielle
Mondial multifacteurs sans réserves de combustibles fossiles	DRFG	Multifactorielle
Actif obligations canadiennes trajectoire zéro émission nette	DRCU	Active

LEVIERS D'INFLUENCE

Collaborer pour sensibiliser et mobiliser notre communauté

En 2023, DGIA a continué de déployer ses leviers d'influence en participant à de nombreuses initiatives et en jouant un rôle actif dans l'écosystème de l'IR. En outre, nos experts ont pris la parole ou position à plus de 28 occasions, en intervenant dans des panels de discussion, en participant à des groupes de travail ou en collaborant à des contenus dans les médias. Nos efforts se reflètent dans plusieurs types de dossiers et de projets ayant un objectif commun: créer de la valeur durable et promouvoir une vision de performance à long terme ayant des retombées positives pour la société.

INTERVENIR AUPRÈS DES AUTORITÉS RÉGLEMENTAIRES

Nous croyons que l'engagement auprès des décideurs est l'un des leviers d'influence les plus porteurs en matière d'investissement responsable. C'est la raison pour laquelle nous participons activement à des initiatives qui interpellent les autorités publiques. En 2023, DGIA a participé aux initiatives suivantes:

- DGIA et d'autres secteurs d'affaires de Desjardins ont participé aux travaux de consultation du Bureau du surintendant des institutions financières sur les nouvelles réglementations relatives aux changements climatiques et leurs impacts sur les institutions financières, notamment les *lignes directrices sur la gestion des risques climatiques* et *l'exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques*. Nous avons également participé à la consultation de l'Autorité des marchés financiers au sujet du projet de *lignes directrices sur la gestion des risques liés aux changements climatiques*.
- DGIA a participé aux travaux de *consultation de l'International Sustainability Standards Board (ISSB) sur les priorités du futur*, plus particulièrement sur les priorités relatives à la biodiversité et au niveau de priorité à accorder au capital naturel.

PARTICIPER À DES INITIATIVES COLLABORATIVES AVEC D'AUTRES INVESTISSEURS

Chez DGIA, nous sommes convaincus qu'en combinant notre voix à celle d'autres investisseurs institutionnels, nous participons à un vecteur fondamental pour faire progresser l'adoption de pratiques durables par les entreprises. En 2023, nous avons participé à plusieurs initiatives collaboratives dont voici quelques exemples:

- DGIA a joint l'initiative *Nature Action 100*, la première initiative internationale axée sur des engagements liés à la biodiversité. Elle vise à renverser les dommages causés à la nature en conjuguant les ambitions de biodiversité avec les actions prises par les entreprises.
- Nous avons joint le groupe de travail *Nature Reference* des PRI, qui s'efforce de transmettre les meilleures pratiques sectorielles aux gestionnaires d'actifs au moyen d'exemples et de documents d'orientation.
- Nous avons également participé à cinq groupes de travail de la *Finance for Biodiversity Foundation* tout au long de l'année 2023. Ces groupes se penchent sur des engagements avec les entreprises, l'évaluation des retombées, la défense des politiques publiques, ainsi que la définition des objectifs et des impacts positifs.
- DGIA a participé à la *consultation publique sur deux approches dans le cadre des projets de modification des obligations d'information et des lignes directrices en matière de gouvernance des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM)*. Ces modifications, qui portent sur la sélection des candidats au conseil d'administration, le renouvellement de celui-ci et la diversité, exigeraient de l'information sur d'autres aspects de la diversité que la représentation féminine, tout en conservant les obligations propres à celle-ci.

SENSIBILISER LA COMMUNAUTÉ FINANCIÈRE

Nous avons également poursuivi nos efforts afin de favoriser l'acceptation et l'application des principes pour l'investissement responsable en participant à titre de panélistes lors de conférences et en assurant

une présence dans les médias. Voici cinq exemples de contributions de la part de nos spécialistes :

- Nous avons participé à la rédaction d'un rapport de la FFB intitulé *Unlocking the biodiversity-climate nexus* et d'un article portant sur la biodiversité publié dans une revue à comité de lecture.
- Deux membres de notre équipe IR ont agi à titre de panélistes lors de séances portant sur les engagements collaboratifs et l'influence des investisseurs dans le cadre de conférences canadiennes : le panel *Engagement & Investor Influence: The Latest Developments in Canada* de l'AIR et le panel *Better together? Collective vs individual engagement* de la Conférence RI Canada.
- Nous avons participé à cinq tables rondes sur l'intégration du thème de la biodiversité, notamment lors d'événements organisés par

Finance Montréal et Millani et lors de la Conférence de l'AIR sur l'innovation en agriculture.

- En collaboration avec des organisations comme SHARE, Investors for Paris Compliance (I4PC) et le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC), DGIA a participé à l'élaboration de plusieurs propositions d'actionnaires visant à améliorer l'écosystème de l'IR.

PARTAGER NOTRE EXPERTISE ET NOTRE SAVOIR-FAIRE

Nous croyons à l'importance de faire notre part pour former et éduquer la communauté financière et la prochaine génération de professionnels de l'investissement.

- DGIA a conclu un partenariat avec le Fonds d'investissement étudiant de l'Université de Sherbrooke afin d'accompagner les étudiants en gestion d'actifs et en IR. Nous participons également au partenariat universitaire avec PolyFinances.
- Nous nous sommes joints au groupe de travail sur l'usage des terres et du climat de CERES, une organisation qui accompagne les acteurs du marché financier pour trouver de solutions et prendre des mesures sur les problèmes de durabilité à l'échelle mondiale.
- Notre collègue Julien Tousignant, gestionnaire de portefeuille, marchés émergents, est un contributeur régulier dans le cadre du programme de formation sur l'investissement durable de l'Association québécois de la retraite et des avantages sociaux.
- Deux membres de notre équipe IR ont participé à un groupe de travail des PRI sur les besoins des investisseurs en matière de données et l'élaboration d'un cadre de divulgation pour celles-ci. Les rencontres ont surtout porté sur les besoins pour la prise de décisions et l'intégration des données relatives aux thèmes de la biodiversité et des droits de la personne.
- Un membre de l'équipe IR s'est impliqué à titre de vice-président du Industry Leaders Advisory Panel (ILAP) de l'initiative Engagement climatique Canada (ECC). Le comité ILAP réunit des représentants des principales institutions financières canadiennes afin d'obtenir un leadership éclairé sur la finance durable et de faire progresser l'objectif stratégique global d'ECC : accélérer la transition du Canada vers la carboneutralité.

Annexe

Liste complète des dialogues de DGIA en 2023



Liste complète des dialogues de DGIA en 2023

ENJEUX PRIORITAIRES	Assurer une gouvernance forte, intègre et résiliente	Développement d'une économie juste, équitable et inclusive	Protection de la biodiversité et du capital naturel	Transition vers une économie sobre en carbone
Consommation de base				
Ahold Delhaize			✓	✓
Alimentation Couche-Tard inc.		✓		
Ambev Sa			✓	✓
Carrefour			✓	
Dollar General		✓		✓
Empire Company Limited				✓
Maple Leaf Foods Inc.				✓
Metro Inc.			✓	
Mondelez International		✓	✓	✓
Nestlé	✓	✓	✓	
Saputo Inc.			✓	
Estee Lauder Companies Inc.				✓
The Procter & Gamble Company			✓	✓
Consommation discrétionnaire				
Alibaba	✓	✓	✓	
Alibaba Group Holdings Ltd	✓	✓		
Aritzia Inc.				✓
Autozone		✓		✓
BRP Inc.		✓		
Compagnie Credit Ford du Canada		✓		
Dollarama Inc.		✓		
General Motors Financial of Canada		✓		✓
Gildan Activewear Inc.	✓	✓		✓
Glacier Credit Card Trust	✓			
Honda Canada Finance Inc.	✓			✓
Hyundai		✓		
Intercontinental Hotels	✓			✓
McDonald's Corporation		✓		
Nike		✓		
Sony		✓		
TJX		✓		
Toyota Credit Canada Inc.		✓		✓

ENJEUX PRIORITAIRES	Assurer une gouvernance forte, intègre et résiliente	Développement d'une économie juste, équitable et inclusive	Protection de la biodiversité et du capital naturel	Transition vers une économie sobre en carbone
Énergie				
ARC Resources Ltd.		✓		
California Resources Corp				✓
Canadian Natural Resources Limited		✓		✓
Cenovus Energy Inc.		✓		✓
Crescent Point Energy Corp.				✓
Enagas				✓
Compagnie Pétrolière Impériale Limitée				✓
Suncor Energy Inc.		✓		✓
TC Énergie Corporation	✓			✓
Tourmaline Oil Corp.		✓		✓
Finance				
Bank of America				✓
Banque de Montréal	✓			✓
Brookfield Corporation	✓			✓
Citizens Financial Group	✓			
Colliers International Group Inc.	✓			
Crombie REIT	✓			✓
HSBC Holdings				✓
iA Société financière inc.				✓
Banque Nationale du Canada	✓			✓
La Banque Royale du Canada		✓		✓
Financière Sun Life inc.	✓			✓
La Banque Toronto-Dominion	✓			✓
Trisura Group Ltd.	✓			✓
Immobilier				
Crombie REIT	✓	✓		✓
Primaris REIT	✓			✓
RioCan Real Estate Investment Trust		✓		
Sienna Senior Living Inc.	✓			
Industriel				
Air Canada				✓

ENJEUX PRIORITAIRES	Assurer une gouvernance forte, intègre et résiliente	Développement d'une économie juste, équitable et inclusive	Protection de la biodiversité et du capital naturel	Transition vers une économie sobre en carbone
ATS Automation Tooling Systems Inc.		✓		✓
Boyd Group Services Inc.	✓			
CAE Inc.	✓	✓		
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	✓	✓		
Canadian Pacific Railway Limited		✓		✓
Crescent Point Energy Corp.		✓		✓
GFL Environmental Inc.	✓			✓
Lion Électrique		✓		✓
Ritchie Bros. Auctioneers Incorporated	✓	✓		
Stantec Inc.	✓			✓
TFI International Inc.			✓	✓
Waste Connections, Inc.		✓		✓
WSP Global Inc.		✓		
Matériaux				
Agnico Eagle Mines Limited	✓	✓		
Antofagasta			✓	✓
Avery Dennison Corp.	✓			✓
Barrick Gold Corporation		✓		
CCL Industries Inc.				✓
First Quantum Minerals Ltd.		✓		✓
Franco-Nevada Corporation				✓
Grupo Mexico	✓		✓	
Impala Platinum	✓	✓		✓
Ivanhoe Mines Ltd.		✓	✓	
Nutrien Ltd.		✓		
Pan American Silver Corp.		✓		✓
Sherwin Williams		✓		
Sherwin-Williams Co.	✓	✓		✓
Wheaton Precious Metals Corp.		✓		✓
Santé				
AbbVie	✓	✓		
CVS Health		✓		
Johnson & Johnson	✓	✓		
Sienna Senior Living Inc.		✓		

ENJEUX PRIORITAIRES	Assurer une gouvernance forte, intègre et résiliente	Développement d'une économie juste, équitable et inclusive	Protection de la biodiversité et du capital naturel	Transition vers une économie sobre en carbone
Universal Health Services				✓
Services aux collectivités				
Algonquin Power & Utilities Corp.				✓
AltaGas Ltd.				✓
Brookfield Infrastructure Partners L.P.				✓
Capital Power Corporation			✓	✓
EDF Renewables	✓			✓
Énergir inc.	✓		✓	✓
EPCOR Utilities Inc.	✓			✓
Fortis Inc.		✓	✓	
Hydro One Limited		✓	✓	
Innergex énergie renouvelable inc.		✓		✓
Northland Power Inc.				✓
Ontario Power Generation Inc.			✓	✓
Superior Plus Corp.				✓
TransAlta Corporation		✓		✓
Services de télécommunication				
AT&T	✓	✓		
Rogers Communications Inc.		✓		✓
TELUS	✓			
Verizon			✓	
Technologies de l'information				
Alphabet		✓		
Amazon		✓		
Costar Group	✓	✓		✓
Meta Platforms Inc		✓		
Microsoft		✓		
Oracle		✓		
Souverain				
Colombie-Britannique	✓	✓		✓
Municipal Finance Authority of BC	✓			
Ministère des Finances du Canada				✓
Autres				
Power Sustainable PSEIP	✓			



Contact

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS POUR PLUS D'INFORMATION

 dgia.ca

 [linkedin](#)

Le présent document a été préparé par Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. (DGIA) à titre informatif seulement. Les informations incluses dans ce document sont présentées à des fins d'illustrations et de discussion seulement. Les renseignements ont été obtenus de sources que DGIA croit fiables, mais ils ne sont pas garantis et peuvent être incomplets. Les informations sont à jour à la date indiquée dans le présent document. DGIA n'assume aucune obligation de mettre ces renseignements à jour ou de communiquer tout fait nouveau concernant les sujets, ou les titres évoqués. Les informations présentées ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achats ou de ventes de titres ou des recommandations de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. Rien dans le présent document ne constitue une déclaration selon laquelle toute recommandation de placement contenue aux présentes convient à la situation d'un investisseur. Dans tous les cas, les investisseurs doivent mener leurs propres vérifications et analyses de ces renseignements avant de prendre ou d'omettre de prendre toute mesure que ce soit en lien avec les titres ou les marchés qui sont analysés dans le présent rapport. Il importe de ne pas fonder de décisions de placement sur ce seul document, qui ne remplace pas un contrôle préalable ou les travaux d'analyse exigés de votre part pour motiver une décision de placement. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion de DGIA. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché représentent un sommaire des observations de DGIA à l'égard des marchés dans leur ensemble à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différentes. Desjardins, Desjardins Gestion internationale d'actifs ainsi que les marques de commerce associées sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisées sous licence.

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.
1 Complexe Desjardins, Tour Sud, 20^e étage
Montréal, Québec H5B 1B2
dgia.ca

 **Desjardins**
Gestion internationale d'actifs